

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2225 - MERCREDI 4 FÉVRIER 2015

Match Congo-RDC

78 personnes
interpellées
par la police
à Brazzaville

La direction générale de la police a présenté, hier à la presse 78 auteurs présumés des violences qui ont suivi l'élimination des Diables rouges du Congo par les Léopards de la RDC, au quart de finale de

la 30^e Coupe d'Afrique des Nations de football. Le porte-parole de la police, Jules Monkala-Tchoumou qui s'exprimait en présence du procureur de la République, André Oko Ngakala, a également

donné le bilan des personnes mortes par émotion et par accident ainsi que celui des blessés recensés après les manifestations de samedi à Brazzaville.

Page 6

DIABLES ROUGES

La démission de Claude
Le Roy nourrit la rumeur

La rumeur circule à Brazzaville, depuis mardi matin, pourtant la démission de Claude Le Roy n'est pas officielle. Le sélectionneur national, rentré à Pointe-Noire hier soir, est encore en poste. Et, rappelons-le, il reste sous contrat avec la Fédération congolaise de football jusqu'en novembre 2015.

Mais, si rien n'est officiel, il n'en reste pas moins que le départ du technicien français est dans l'air du temps. Lors des interviews qui ont suivi l'élimination des Diables rouges, à Bata, Claude Le Roy est resté évasif sur son cas personnel, considérant à juste titre que la priorité était la pérennité de la sélection congolaise.

Page 16



PROTECTION DE LA FLORE

La Russie soutient la lutte
contre le braconnage au Congo

Préoccupée par les questions environnementales, la Russie s'est engagée à soutenir les efforts du Congo dans la lutte contre l'extermination des espèces animales protégées. « Nous envisageons

une coopération dans le domaine de l'économie forestière, un secteur très développé au Congo pour lequel nous envisageons des actions telles que la plantation des arbres et la création des entreprises

conjointes», a indiqué hier l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaïlov après un entretien avec le ministre de l'Économie forestière, Henri Djombo. Page 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université Marien
Ngouabi redoute
un déficit d'enseignants

Selon son recteur, Armand Mouyikoua, l'université publique du Congo pourrait connaître dès cette année un déficit criant en personnel enseignant. Selon ses décomptes, plus de cent enseignants devraient se séparer des établissements de l'alma-mater en 2015, 2016 et 2017 pour faire valoir leurs droits à la retraite. « Cette hémorragie risque de laisser exsangue l'Université Marien Ngouabi. Les contrats signés avec quelques professeurs titulaires ne constituent jusqu'alors qu'un pis-aller », a-t-il prévenu, indiquant avoir alerté les autorités compétentes sur la situation. Page 5

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Le Liberia lance
la vaccination
à grande échelle

Afin d'éviter une résurgence de l'épidémie qui a déjà fait près de 9000 morts dans le pays, les autorités libériennes et les partenaires internationaux viennent de lancer des essais cliniques portant sur deux vaccins contre le virus Ébola. Six cents personnes volontaires seront les premiers candidats à ce vaccin

dispensé à l'hôpital Redemption à Monrovia, puis 27 000 autres personnes s'ajouteront pour cette première phase. Page 7

ÉDITORIAL

Alternance

Page 2

ÉDITORIAL

Alternance

Le problème n'est pas de savoir si l'alternance au pouvoir est possible chez nous, mais si les partis qui aspirent à exercer dans le proche avenir les plus hautes responsabilités s'y préparent sérieusement. Inscrit dans la Constitution de 2002, et placé sans nul doute au cœur du projet qui sera proposé dans quelques mois aux citoyens congolais, ce principe démocratique de base ne pourra s'appliquer que si les formations politiques elles-mêmes s'y soumettent.

Le problème qu'il va falloir résoudre si l'on veut que l'alternance ou la transition soient possibles au Congo est, en effet, celui de l'émiettement des partis que tout le monde connaît, mais que personne n'ose évoquer publiquement. Alors que partout ailleurs dans le monde, la vie politique dans les pays démocratiques s'organise autour d'un nombre restreint de formations – trois à quatre maximum – chez nous, elle se dissout dans une multitude de groupuscules plus ou moins organisés qui n'ont en réalité aucune assise populaire.

Particulièrement représentative de cette situation est l'opposition dite « radicale » qui parle d'autant plus haut et fort qu'elle est dépourvue de toute légitimité démocratique. N'existant que grâce aux propos agressifs tenus par ses dirigeants à intervalles réguliers sur les ondes de médias étrangers – médias qui, soit dit en passant, se gardent bien de vérifier sa légitimité sur le terrain – cette opposition n'a ni base, ni structures, ni programme. Elle navigue à vue sur un océan qu'elle ne maîtrise pas et ne maîtrisera jamais faute de militants.

Si donc les formations crédibles de l'opposition, l'Upads tout particulièrement, veulent jouer le jeu de l'alternance ou de la transition, elles doivent mettre d'abord de l'ordre dans leur propre camp. Mettre de l'ordre, c'est-à-dire se structurer sur toute l'étendue du territoire de façon telle qu'elles aient une représentativité nationale, résoudre les conflits qui les rongent de l'intérieur, faire émerger en leur sein des dirigeants pourvus d'une réelle autorité, fédérer les mille et une organisations qui se réclament d'elles, bref s'organiser sérieusement en vue des batailles politiques à venir.

C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que les citoyens congolais confieront un jour le destin de leur pays à l'une ou l'autre de ces formations.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le MAR s'abstient

N'ayant pris aucune position sur le débat politique de l'heure, le Mouvement action et renouveau (MAR), garde sa position et se prononcera le moment venu après décision de la base. François Soumbou, membre du bureau politique chargé de la communication l'a réitéré à l'issue de la séance de travail tenue, le 3 février à Brazzaville, entre le MAR et le Parti congolais du travail (PCT), principal parti de la majorité présidentielle.

Le président par intérim de cette plateforme politique, Pierre Ngolo a entamé une série de rencontres permanentes avec les partis constituant la majorité présidentielle. Ces entretiens s'inscrivent dans le cadre du renforcement des relations entre le PCT et ses alliés. « L'actualité politique de l'heure nous demande de consolider nos relations », a dé-



François Soumbou à l'issue de la séance de travail

claré en substance le président du MAR, Roland Bouiti Viaudo. Au cours de cette rencontre, les parties prenantes ont fait le point des accords politiques, avant de s'étaler sur la situation économique, politique et

sociale du pays. Signalons que le MAR n'est pas signataire de la déclaration de la majorité, datant du 20 janvier dernier, appelant au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. « C'est un débat qui est lancé dans le pays. Donnons le temps au MAR de travailler sérieusement sur la question et dire au public la décision qui convient, en conformité avec les lois du pays. Il faut laisser le temps au temps », a déclaré François Soumbou, membre du bureau politique chargé de la communication, avant de conclure : « Le PCT et le MAR ne parlent pas le même langage. Le MAR est l'un des partis alliés au PCT. Si l'un a pris une position, il faut attendre que l'autre prenne la sienne pour allier les deux positions pour continuer d'avancer ».

Josiane Mambou Loukoula

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE POINTE-NOIRE

Les discussions entre le gouvernement et Singapour se poursuivent

Sites identifiés, délimités et cadastrés, études de faisabilité bouclées, il ne reste plus qu'à finaliser les documents qui rendront opérationnelle la zone économique spéciale (ZES) de la ville océane.

C'est ce qui ressort de la séance de travail que le ministre de tutelle, Alain Akouala Atypault, a eu avec le cabinet singapourien Jurong consultants, chargé de mettre sur pied ce projet. Le gouvernement prévoit d'y développer les produits pétroliers raffinés; les industries des ali-

ments et des boissons; les métaux et ingénierie; les produits chimiques; les minéraux et les produits non métalliques; les bois et les produits dérivés; la production des produits en plastique; le papier et les produits dérivés; l'imprimerie et l'édition; la verrerie; l'installation et la réparation des machines et équipements. « Au lieu d'importer toujours vers l'Europe et la Chine, nous voulons créer des grappes industrielles au Congo. Ainsi, le Congo pourra atteindre son ambition

de diversifier l'économie nationale », a indiqué le chef de cette délégation singapourienne, Allister Yong. Porté par l'ambition de moderniser le Congo afin de rendre son économie attractive et compétitive, le gouvernement s'est engagé à développer les ZES. Outre Pointe-Noire, Brazzaville, Ollombo-Oyo, Ouessou-Pokola et sa périphérie sont les zones où seront implantées d'autres ZES. Les activités économiques seront développées en fonction des spécificités de chaque zone. **Lopelle Mboussa Gassia**

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SECTEUR PRIVÉ

Unicongo conduira le dialogue avec les pouvoirs publics

À l'issue d'une concertation entre les responsables des associations du secteur privé, l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) a été désignée à la tête de la plateforme. Elle est secondée par la Chambre de commerce et l'Unoc, respectivement à la première et à la deuxième vice-présidences.

« Notre souveraineté n'est pas négociable. Nous sommes responsables pour faire notre propre proposition. Le gouvernement devrait comprendre que la constitution du bureau de notre plateforme se fait par consensus et non par une note de service ministérielle », a déclaré le président de la Chambre de commerce, Paul Obambi, le 3 février lors d'une réunion qu'il a eue avec les membres de ladite plateforme. Une façon d'annoncer le couleurs sur les négociations qui les attendent avec le gouvernement de la République. une réaction qui exprime son indignation suite à l'implication du gouvernement qui leur avait déjà proposé un bureau.

Concernant la constitution des membres du bureau et des commissions, la nomination se fera prochainement. S'agissant de la désignation du secrétaire permanent, le choix se fera en tenant compte des curriculum vitae de chaque candidat. Rappelons que lors d'une réunion des acteurs de ladite plateforme, tenue en janvier, le patron de la Chambre de commerce avait remercié le gouvernement d'avoir mis en place un plan d'amélioration du climat des affaires dans le pays et pour son appui aux bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Il ressort de ces échanges qu'une commission d'évaluation et de suivi du traitement de la dette intérieure,



Les membres de la plateforme en réunion

regroupant l'ensemble des syndicats patronaux a été aussi mise en place. Quant aux conditions d'attributions des marchés publics, la question a été ajournée. pourtant « Dans cette perspective, il est mis en place une commission de réflexion sur la révision de la loi portant code de procédure et de

passation des marchés publics » comme indiqué dans le compte rendu de cette réunion. Déplorant le coût des transports au port autonome de Pointe-Noire et ceux liés à la fiscalité, les responsables du secteur privé ont décidé de réactiver et d'élargir la commission chargée de

cette question avec un regard spécial sur le futur port sec de Dolisie et les aéroports. Afin que l'annonce du gouvernement qui fait de 2015 l'année de l'entreprise soit effective, les acteurs privés prévoient de rédiger une note de synthèse de leurs attentes.

Lopelle Mboussa Gassia

COOPÉRATION

La Russie va accompagner le Congo dans la lutte anti-braconnage

La problématique de la lutte anti-braconnage interpelle l'ambassadeur de Russie au Congo, Valery Mikhaylov qui s'est entretenu, le 3 février, avec le ministre Henri Djombo de l'Économie forestière et du développement durable.



Valery Mikhaylov

Cet entretien a mis en exergue la volonté de l'ambassadeur russe de renforcer la coopération avec le Congo dans des domaines variés. « Nous avons abordé des sujets importants dont (...) la conférence planifiée à Brazzaville pour le mois d'avril sur la lutte contre le braconnage. Cette question est très importante pour la fédération de Russie et nous sommes prêts à oeuvrer avec la République du Congo dans ce domaine », a déclaré Valery Mikhaylov.

Le diplomate a promis accompagner le Congo dans l'organisation de la conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages d'Afrique. L'évènement aura lieu du 27 au 30 Avril à Brazzaville. Il a par ailleurs ajouté que les deux pays ont une position presque similaire concernant la protection de l'environnement. Ainsi, de même pour la conférence, la Russie se joint au Congo à travers les efforts nationaux afin de lutter ensemble contre le braconnage.

« (...) une coopération dans le domaine de l'économie forestière, un domaine très développé au Congo, pour lequel nous envisageons des actions telles la plantation des arbres, la création des entreprises conjointes, ... », a conclu le Russe. Déjà le Congo et la Russie s'entendent bien dans le secteur de l'éducation avec l'octroi de 100 bourses d'études aux étudiants congolais, qui se trouvent actuellement en formation dans le pays hôte.

Nancy France Loutoumba

CONGO-TÉLÉCOMS

L'année 2015 consacrée à l'extension du réseau dans l'hinterland

Pour cette année qui commence, la société publique de télécommunications, Congo télécom, poursuivra de manière soutenue, ses efforts en termes de couverture nationale, dans plusieurs départements du pays, a annoncé le 31 janvier, l'administrateur général de cette société, Mr Akouala, lors des échanges de vœux avec ses administrés.

Nonobstant quelques objectifs atteints l'année dernière, au prix de plusieurs sacrifices, Congo-télécom prévoit cette année, l'ouverture de son réseau dans quelques départements du pays, après avoir gagné les localités de Dolisie, Nkayi, Kinkala, Ollombo et Oyo.

La société vise de connecter particu-

lièrement les localités de Djambala, Gamboma, dans les Plateaux ; Owando dans la Cuvette, Ouesso dans la Sangha ainsi que Mindouli dans le département du Pool.

L'entreprise devra aussi continuer à travailler pour la démocratisation de la connectivité, tant en zone urbaine que rurale, tout en poursuivant son extension au niveau international.

Congo télécom consacrera également l'année 2015, à l'amélioration de son efficacité organisationnelle, à travers le renforcement de sa fonction financière, la poursuite du dialogue social ainsi que la mise en place d'un système d'appréciation des performances.

L'objectif visé par l'entreprise étant de devenir une entreprise leader au Congo dans le secteur numérique : « la vision de Congo télécom à long terme est de devenir l'instrument

déterminant de transformation numérique du pays et leader national des technologies de l'information et de la communication ainsi que des contenus multimédias », a indiqué l'administrateur général de Congo télécom, Mr Akouala. Par ailleurs, en vue d'encourager les bonnes volontés, Congo télécom a primé quelques trente-quatre de ses travailleurs, qui se sont distingués dans le travail l'année dernière. Ils ont reçu des cadeaux d'encouragement, accompagnés d'enveloppes d'argent. S'agissant du bilan, l'administrateur général estime qu'il a été positif avec pour réalisations, entre autres, la mise en place et la diffusion des applications sous la marque Bisengo ; le démarrage du projet de l'annuaire statistique ainsi que l'assistance aux incubateurs et aux petites et moyennes entreprises.

Firmin Oyé

AGRICULTURE

Une issue favorable pour contrer la faim d'ici à l'horizon 2025

Dans le but d'inciter les pays africains à s'impliquer massivement dans le secteur agricole, en mettant en œuvre des politiques efficaces, pouvant renforcer la lutte contre la faim, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a rendu public le week-end dernier un rapport.

Dans ce rapport, la FAO souligne que l'agriculture pourrait être une solution capable de régler la question de la faim en 2025. Mais cet axe peut devenir un élément-clé pour résoudre le problème de la faim dans le continent si les États donnent aux petits producteurs agricoles la capacité d'accéder aux crédits et développent des stratégies en leur faveur. « Les pays africains ont fait des efforts significatifs vers la vic-

toire sur la faim. En 2025, le continent africain pourrait redoubler ces efforts et régler de manière définitive la question de la faim qui affecte les populations dans certaines régions. Mais l'aboutissement heureux de cette prévision est néanmoins dépendant d'un certain nombre de conditions parmi lesquelles la capacité des petits agriculteurs à accéder aux crédits et la mise en place des politiques dynamiques en faveur du développement du secteur agricole capable de créer des emplois », précise le rapport.

Par ailleurs, en dehors de l'octroi de crédit, il y a aussi, selon le rapport, le fait que d'ici les dix années à venir, les États africains ont la volonté de

respecter les objectifs formulés dans la déclaration de Malabo, notamment en ce qui concerne l'allocation de 10% de leurs budgets national à l'agriculture. Par exemple, en ce qui concerne le Congo, notons que comparativement à d'autres pays et dans l'esprit d'épouser les objectifs de la déclaration de Malabo, l'État congolais a initié, depuis 2008, un grand programme convaincant en matière d'incitation à l'agriculture à travers son projet intitulé « Nouveaux villages agricoles » qui évolue normalement et dont la participation des populations à ce programme est vivement souhaitée pour que le pays puisse atteindre les objectifs de la FAO.

Rock Ngassakys

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°001/MEFPPPI-CAB/PRCTG –UEP-SPM/15

« Recrutement d'un Spécialiste en Passation de Marchés Adjoint du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Spécialiste en Passation de Marchés Adjoint du PRCTG.

2. L'objectif général de la mission du Spécialiste en Passation de Marchés Adjoint est d'appuyer le Spécialiste en Passation de Marchés du PRCTG en poste dans la préparation des dossiers de passation de marchés du Projet.

D'une manière spécifique, la missions du Spécialiste en Passation de Marchés Adjoint sera de (i) suivre l'exécution des contrats signés et (ii) procéder à l'archivage des dossiers de passation de marchés.

La durée de la mission est de cinq (5) mois.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- Être titulaire d'au moins un BAC + 3 en économie, gestion administrative, droit, génie civil ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans en passation des marchés dans les administrations publiques ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins une (01) année dans les projets financés par la Banque Mondiale ;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique et de l'internet ;

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le VENDREDI 13 FEVRIER 2015 :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr
Brazzaville, le 02 Février 2015

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
Unité d'Exécution du Projet

B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°002/MEFPPPI-CAB/PRCTG –UEP-SPM/15

« Recrutement d'un Coordonnateur Adjoint du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Coordonnateur Adjoint du PRCTG.

2. L'objectif de la mission du Coordonnateur Adjoint est d'assister le Coordonnateur du PRCTG dans la bonne marche des activités au sein de l'Unité d'Exécution du Projet tant au plan, technique que financier.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- avoir une formation de niveau universitaire (Bac+4 minimum) en économie, finance ou gestion. Il doit être de nationalité congolaise ;
- justifier d'une expérience professionnelle de cinq (05) ans dans la gestion des

projets ou la conduite des réformes administratives et financières. La participation dans les projets financés par les Bailleurs de fonds serait un atout.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le VENDREDI 13 FEVRIER 2015 :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 02 Février 2015

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Les ressources de l'Afrique appartiennent aux Africains et à personne d'autre. »

Robert Mugabé, président du Zimbabwe, le Faso.net, 30 janvier 2015

« Un Arabe est toujours plus célèbre quand il détourne un avion que lorsqu'il le fabrique. »

Kamel Daoud, Algérie, journaliste et écrivain, TerrAfrica N°37 du 3 janvier 2015

« L'histoire ne recommence pas, elle bafouille »

Alain Badiou, philosophe, romancier et dramaturge français, Le Causeur du 2 février 2015

« Les vœux, c'est de la fumée. La douleur du monde est une réalité qui nous regarde et nous concerne. »

Tahar Ben Jelloun, écrivain, Le Point, 30 décembre 2014

« Les mémoires ne sont jamais qu'à demi sincères, si grand que soit le souci de vérité. »

André Gide (écrivain français) cité par Abdou Diouf (ancien président sénégalais) dans ses mémoires (2014)

« Les Brésiliens pleuraient tout le temps ! On joue leur hymne, ils pleurent. Ils éliminent le Chili ? Ils pleurent. Ils perdent contre l'Allemagne ? Ils pleurent. Je n'ai jamais rien vu d'aussi néfaste que le langage corporel de cette équipe. »

Lothar Mathäus, ancien footballeur et capitaine allemand, champion du monde en 1990, Jeune Afrique N°2793 du 20 au 26 juillet 2014

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Déficit du corps enseignant annoncé entre 2015 et 2017

Le recteur de l'université Marien-Ngouabi, Armand Mouyikoua, a annoncé, le 31 janvier à Brazzaville, le déficit probable du personnel enseignant dans les établissements et facultés avec le départ massif d'un bon nombre d'enseignants à la retraite.

Ce déficit du corps enseignant au niveau de cette alma mater va se déclarer dès cette année avec des taux respectifs de trente et un départ à la retraite en 2015, trente et un autre en 2016 et quarante et huit en 2017.

« Cette hémorragie risque de laisser exsangue l'université Marien-Ngouabi. Les autorités compétentes ont déjà été alertées sur cette épineuse question. Les contrats signés avec quelques professeurs titulaires ne constituent jusqu'alors qu'un pis-aller », a expliqué Armand Mouyikoua.

Afin de faire face à cette situation liée à la crise du corps enseignant à l'université, le rectorat de l'université entend maintenir sa coopération avec des universités d'ailleurs

avec lesquelles, il y a des échanges réguliers d'enseignants.

Des partenariats avec des entreprises et administrations locales sont maintenus pour fortifier l'option de la professionnalisation des filières et des formations.

Par contre, le nombre d'enseignants chercheurs s'accroît sur les listes d'aptitudes de la prochaine session des comités consultatifs interafricains du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames). L'an passé, le nombre d'enseignants congolais chercheurs a été de trente-deux.

« Jose espérer qu'avec les dispositions de mises en place dans les établissements pour l'examen préalable des dossiers, les chances de succès seront encore améliorées », commente-t-il.

Deux amphithéâtres bientôt ouverts

Sur le plan infrastructurel en 2014, l'université Marien-Ngouabi a amélioré sa capacité d'accueil. Trois amphithéâtres ont été érigés par le gouvernement. Deux de mille six cents places respectives dont l'un à la Faculté de droit et l'autre à la

Faculté des sciences économiques. « Ils seront inaugurés incessamment par le président de la République », a indiqué le recteur.

À la Faculté des lettres et des sciences humaines (Flsh), un autre amphithéâtre est en cours de finalisation ainsi que des salles de cours à la Faculté de droit. Ce programme d'extension d'infrastructures va concerner également la Faculté des sciences de la santé et l'Institut supérieur de l'éducation physique et sportive.

Face à l'actuelle crise budgétaire, des fortes restrictions et des mesures rigoureuses sont prises au niveau de l'université.

« Une commission sera mise en place avec les responsables des établissements et les responsables des syndicats de travailleurs afin de trouver une issue à la hausse perpétuelle des heures complémentaires, de vacation et de surveillance, et pour que chaque travailleur qui aura régulièrement exercé son office, puisse sans fausse déclaration, recevoir son dû en temps opportun », a indiqué Armand Mouyikoua.

Fortuné Ibara

MÉNAGES

Le cuiseur économe présenté au public

Dans le cadre de la lutte contre la déforestation et le changement climatique, la filière cuiseurs économes (FCE) « Congo Mboté », une composante de l'ONG Initiative Développement (ID), a organisé le 03 février à Brazzaville, une journée porte ouverte sur le thème « 1000° cuiseur économe Congo Mboté » en vue de présenter au public les qualités économiques de cet outil de cuisine dans les ménages.

Le choix de ce thème, a expliqué Agnès Rossetti, s'explique par le fait que plus de mille cuiseurs ont déjà été vendus. Ce projet d'un montant de 400.000 Euro, a débuté en janvier 2013, pour une durée de 2 ans et est soutenu par les fondations Trafira et Puma.

Il propose à la population brazzavilloise en particulier et congolaise en général, un cuiseur économe, quand on sait que 80% des ménages cuisinent avec du bois ou du charbon de bois. La phase de mise au point et de tests de ce cuiseur économe a été longue. Près de 11 mois au cours desquels deux modèles ont été mis au point : l'un pour les ménages, l'autre pour les restaurants de rue et les grandes familles.

Ces deux modèles permettent des économies de bois de près de 50% pour la préparation des repas, et, en



charbon de bois, de plus de 30%. Il sied de rappeler que la fabrication de ces cuiseurs économes a été confiée à des artisans locaux qui ont eu à acquérir des notions de standardisation, de qualité, de respect des délais

et de service-client.

Les ventes ont débuté modestement sur des marchés et des quartiers d'habitat dense et en juillet de l'année dernière, 225 cuiseurs étaient vendus. Ce projet vise concrètement à équiper en cuiseurs économes les ménages et les restaurants. L'utilisation de cuiseurs économes mixtes fonctionnant avec du charbon de bois ou avec du bois permet de réduire de moitié la quantité de bois et d'un tiers la quantité de charbon nécessaire lors de la cuisson, donc de réduire les dépenses liées à leur achat, tout en réduisant les besoins en bois de chauffe.

La première phase de deux ans de ce programme vient de s'achever. Elle a permis de commencer à structurer à Brazzaville, une filière de fabrication locale de cuiseurs économes de qualité avec des artisans -soudeurs locaux et des détaillants revendeurs. Une seconde phase de consolidation va s'ouvrir. A terme, l'objectif est de rendre économiquement viable et durable cette filière appropriée et gérée par des acteurs locaux afin qu'elles puissent se pérenniser après la fin de l'intervention du projet.

Jean Jacques Koubemba



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Elaborer, financer et piloter un plan de formation	5 jours	2 au 6 février 2015	500 000 FCFA
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	9 au 13 février 2015	500 000 FCFA
Les techniques de recouvrement des créances	3 jours	18 au 20 février 2015	350 000 FCFA
Gestion efficace des archives et classements	4 jours	24 au 27 février 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

MATCH CONGO-RDC

78 personnes interpellées pour des actes inciviques à Brazzaville

Les présumés auteurs des violences ayant suivi l'élimination des Diables rouges du Congo par les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) ont été présentés à la presse, le 3 février, en présence du procureur de la République, André Oko Ngakala.

Les actes pour lesquels ces personnes sont interpellées remontent au 31 janvier.

Parmi les 78 personnes interpellées, on compte 74 Congolais (59 hommes, quatorze femmes, un mineur de 13 ans) et quatre Centrafricains. Il leur est reproché d'avoir troublé l'ordre public, entravé la circulation par érection des obstacles sur les voies publiques et d'avoir participé aux actes de pillage dans la ville de Brazzaville. La police a non seulement présenté les auteurs de ces infractions mais également le butin de pillage y compris des armes (machettes et des PMAK) en leur possession.

« Ces actes ont été l'œuvre de quelques bandits en déperdition qui sont en âge scolaire qui, malheureusement pour la plupart d'entre eux, ont abandonné le chemin de l'école et se livrent au grand banditisme », a expliqué le porte-parole de la police, le colonel Jules Monkala-Tchoumou qui a précisé que les enquêtes sont toujours en cours pour élucider le comportement des uns et les autres.

Les zones d'arrestations

Parmi les 78 personnes arrêtées, 34 l'ont été au niveau du commissariat

central de la Tsiémé (Talangai/Djiri) ; 16 à celui du Djoué (Makélé-kélé/Madibou) ; 10 au Plateau (Bacongo/Moungali/Poto-Poto) et 18 au commissariat central de Mfoa). Concernant le pillage du magasin Asia par des enfants et des femmes, Jules Monkala-Tchoumou a qu'ils « ont fort heureusement été dénoncés par des citoyens honnêtes qui ont conduit la police à leur domicile et les perquisitions ont révélé qu'effectivement elles ont pris part à ce pillage parce que des objets ont été retrouvés dans leurs domiciles ».

Selon le porte-parole de la police, une autre enquête est ouverte au niveau de Kinkala, dans le département du Pool, où vingt personnes ont été interpellées pour un pillage dans la zone de Bifouti.

Le bilan des personnes blessées et mortes

D'après la police, dix-sept blessés légers dus à la fuite lors des patrouilles ont été enregistrés ; une personne a été grièvement blessée par machette à Massengo dans le 9e arrondissement Djiri. Celle-ci serait dans un état très critique au CHU de Brazzaville ; trois autres ont été admises à l'hôpital pour

des crises émotionnelles durant le match mais sont en observation et hors de danger. Cependant, deux cas de décès ont été signalés dont un par AVC et un autre par accident de circulation. Il s'agit d'un jeune de 17 ans tombé du haut d'un véhicule lors d'un carnaval avant le match.

Rappelant que parmi les actes de banditisme enregistré à Brazzaville, on note des boutiques, des boulangeries et des supers pillés.

Quelle suite judiciaire ?

La force publique qui a mobilisé près de 2500 policiers, gendarmes et militaires entend déférer les personnes interpellées devant le procureur de la République pour que des sanctions sévères soient prononcées à l'encontre.

« En ma qualité de procureur de la République, garant de l'ordre public, je prends acte du travail abattu par les services de police. En raison de l'extrême gravité des faits et des conséquences qui ont résultent, conformément à la loi, je prescris les Officiers de police judiciaire dès cet instant de clôturer leur enquête et de me déférer dans les plus brefs délais les mis-en cause », a déclaré le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville, André Oko Ngakala.

Parfait Wilfried Douniama

ITALIE

Le Vatican veut mobiliser contre la traite humaine

L'Église catholique va tenir une journée de prière contre les trafics d'êtres humains. Une première « Un homme qui paye les faveurs d'une femme, n'est pas un vrai homme; un mari qui va avec les filles de joie, n'en est vraiment pas un et un jeune homme qui recourt aux faveurs payantes d'une fille ne sera jamais un fiancé estimable ».

C'est par ces mots quelque peu surprenants que sœur Valeria Gandini, religieuse italienne œuvrant dans la rue pour combattre la prostitution, s'est exprimée mardi au Vatican où on présentait la journée de dimanche prochain, voulue par le pape François pour être la première Journée internationale de réflexion et de prière contre la traite des êtres humains.

Il s'agit d'un phénomène en grave augmentation dans le monde. L'esclavage pur et clair a peut-être disparu sous sa forme planétairement condamnée, mais il revêt aujourd'hui des formes nouvelles. Des formes parfois insoupçonnées. Mais hier comme aujourd'hui, c'est toujours la personne humaine qui est au cœur d'un trafic comme marchandise ou comme bénéficiaire d'une transaction que les seules paroles ne suffisent pas à endiguer. Impuissante, l'ONU indique que 21 millions de personnes, en majorité des jeunes, sont aujourd'hui victimes de différentes formes de traite.

Il s'agit aussi bien des prostitués, hommes et femmes marchandant leur sexe ; d'enfants mis au travail avant l'âge ou obligés de mendier dans les rues et les places publiques ; de migrants qui se voient prélever des organes vitaux vendus sur un marché aussi secret que florissant ; de domestiques maltraités, de mariages forcés ou d'adoptions illégales. Les religieuses catholiques montent au créneau, Vatican et pape François soutenant leur lutte. Car « cette situation générale de violence et d'injustice affecte tant de personnes qui n'ont pas de voix et sont simplement des esclaves », estiment-elles.

À plusieurs reprises, le pape François s'est élevé contre « la globalisation de l'indifférence » dans un monde qui regarde des milliers d'êtres humains, candidats à l'immigration illégale vers les pays de bien-être, se noyer en Mer Méditerranée, aux portes de l'Europe sans même une épitaphe sur leurs tombes qui n'existent pas. Il y a deux ans, après une visite inédite en mer, au large du petit port sicilien de Lampedusa où il était parti répandre des fleurs sur cette mer devenue tombeau des anonymes, le souverain pontife était revenu tout ému au Vatican. Il devait y rencontrer un peu plus tard une poignée de survivants d'une noyade d'immigrés auxquels il avait tout simplement avoué ; « je ne trouve pas les mots à vous dire ».

L'idée de cette Journée de réflexion et de prière sur le trafic des êtres humains part de cette cohérence. Et la date du 8 janvier choisie pour la célébrer n'est pas anodine. C'est ce jour que la liturgie catholique célèbre la sainte Joséphine Bakhita, du nom de cette esclave soudanaise rachetée par des religieuses et morte en piété dans un monastère italien, le 8 février 1948. Les catholiques du monde entier sont appelés à s'associer à cette prière. À la fois pour demander la force divine dans ce combat et pour attirer l'attention sur un phénomène où l'action des États confond bien volontiers les victimes et les coupables du trafic. Pour sœur Valeria Gandini, il faut désormais porter les « clients » en prison, pas les prostituées...

Lucien Mpama



PAREDA
Projet d'Actions pour le Renforcement de l'Etat de Droit
et des Associations



ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRES DE FOURNITURES

INTITULE : Dossier d'appel d'offres ouvert local pour la fourniture de deux véhicules utilitaires 4X4 simple cabine, d'équipements informatiques et bureautiques, de deux groupes électrogènes de 12 KVA ainsi que de deux bateaux (genre hors-bord).

1.REFERENCE DE PUBLICATION

NA

2.DATE DE PUBLICATION

2/12/2014

3.INTITULE DU PROGRAMME

Projet d'Actions pour le Renforcement de l'Etat de Droit et des Associations (PAREDA)

4.POUVOIR ADJUDICATEUR/ADMINISTRATION CONTRACTANTE

Ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration de la République du Congo

5.MOTIF DE L'ANNULATION

L'appel d'offres a été infructueux pour les lots un, trois et quatre qui sont annulés, les offres reçues n'ayant pas été retenues pour des raisons qualitatives. Les formulaires de soumission contenus dans les offres n'ayant pas été dûment remplis.

Remarque:

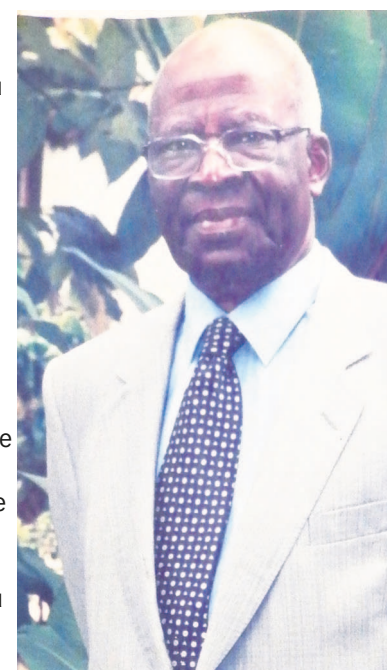
En cas de lancement d'une nouvelle procédure d'appel d'offres pour le présent projet, un nouvel avis de marché sera publié, sauf si le marché est attribué en procédure négociée, auquel cas seul l'avis d'attribution sera publié.

NÉCROLOGIE

La famille Ganga-Zandzou a le regret de vous annoncer le décès de Jean Ganga-Zandzou survenu à Brazzaville le 28 janvier 2015.

Ancien président de l'Assemblée Nationale, Jean Ganga-Zandzou a exercé de nombreuses fonctions, et en particulier procureur général près de la cour d'appel, procureur général près de la cour suprême, ministre des eaux et forêt et du tourisme. De plus, il a assuré la co-présidence de l'assemblée paritaire ACP-CEE durant sa vie parlementaire.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 106 rue Voula à Bacongo Moderne.



INTÉGRATION

Le projet d'un marché commun africain en cours d'être concrétisé malgré les obstacles

« L'intégration économique est la clé de l'Afrique. Le processus doit être accéléré. On l'a vu dans d'autres régions : les taux de croissance évoluent rapidement s'il y a intégration. Il est urgent de diversifier notre économie, et nos marchés d'exportation », a déclaré le commissaire aux Affaires économiques de l'Union africaine (UA), Anthony Mothae Maruping.

Ajoutant : « la crise de 2008, qui avait entraîné récession et envolée des prix des matières premières, a démontré la vulnérabilité de l'économie du continent africain, dépendante de ses ventes vers l'Europe, l'Amérique et l'Asie. Or les Nations unies estiment qu'au cours de la période comprise entre 2007 et 2011, la part des exportations intra-africaines était en moyenne de 11 %, contre 70 % en Europe ».

L'African Free Trade Zone (AFTZ) serait une solution pour réduire la fragilité de

l'économie africaine, en intensifiant le commerce intra-régional et en stimulant la croissance. Ce projet a été lancé en 2008 par trois organisations commerciales Est-africaines, la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa) et la Communauté de développement d'Afrique australe (Sadc).

Lors de la signature de cet accord, le président ougandais Yoweri Museveni déclarait déjà : « le grand ennemi de l'Afrique c'est son incapacité à s'unir ». À ce jour, l'Afrique de l'ouest et centrale,

les pays du Maghreb n'ont pas encore harmonisé leurs politiques commerciales. Les échanges intra-africains ne sont toujours pas homogènes. Or en 2012, les chefs d'Etat africains affirmaient leur engagement pour un véritable marché libre continental. Le président de la Commission de l'UA de l'époque, Jean Ping avançait l'horizon 2017.

Des avancées ont été notées. Les pays Est-africains inaugurent en 2015 leur propre zone. Les pays de la Comesa, de l'EAC et de la Sadc ont déjà arrêté leur feuille de route. Ils lanceront officiellement la zone de libre-échange tripartite, en mai, au Caire (Égypte), avec 26 pays dont le produit intérieur brut global est estimé à 630 milliards de dollars.

Des obstacles qu'il faut continuer à franchir

Mais certains pays africains restent frileux à ouvrir leurs frontières, arguant une perte de revenus des douanes. Certaines consultations ont été engagées en 2014, avec 5 des 8 organisations régionales africaines officiellement reconnues par l'UA. Trois organisations régionales, la Cédéao, l'Igad et la Cen-sad seront consultés au courant de l'année en vue de leur finalisation, et ainsi lancer une feuille de route continentale en juin prochain.

Mais beaucoup restent encore à faire. Avant de commercer, l'UA réfléchit sur les capacités africaines de production, la diversification de sa base d'exportations, sa capacité de transformer ses produits. Il est aussi question des at-

tentes douanières, de l'ordre de 12 jours en Afrique subsaharienne contre 6 jours en Europe, de la circulation des marchandises, des coûts des transports 63 fois plus élevés qu'en Europe. Le climat n'est pas encore favorable au marché de libre-échange.

Un Marché commun africain et une Communauté économique africaine comme objectif

L'objectif de l'UA est l'atteinte d'un Marché commun africain (MCA) et d'une Communauté économique africaine (AEC). La commission de l'UA s'y penche. En attendant, « l'idée du passeport de l'Union africaine est sur la table », a assuré la commissaire Fatima Haram Acyl, bien au-delà des crises et des guerres civiles.

Noël Ndong

LIBÉRIA

Lancement des vaccins à grande échelle contre Ébola

Des essais cliniques portant sur deux vaccins potentiels contre le virus Ébola ont été lancés au Liberia, l'un des pays les plus durement touchés par cette fièvre hémorragique. L'objectif consiste à éviter une répétition de l'épidémie qui a déjà fait près de 9000 morts.

« Ces deux vaccins se sont révélés capables de prévenir Ébola chez les animaux et ont été déterminés sûrs lors de tests humains sur des études d'innocuité plus petites en Afrique, en Europe et en Amérique », a indiqué un communiqué du Partenariat pour la recherche sur les vaccins anti-Ébola au Liberia (Prevail). « L'essai commence à l'hôpital Redemption à Monrovia. D'autres sites seront ajoutés dans d'autres hôpitaux à Monrovia et ses environs après les 600 premiers participants », a ajouté le même communiqué de Prevail.

Les vaccins en cours d'essai, à l'hôpital Redemption, sont le ChAd3 qui est développé par la firme britannique GSK (GlaxoSmith-Kline) avec l'Institut américain des allergies et des maladies infectieuses (NIAID). Plus le rVSV-ZEBOV de l'agence de santé publique du Canada (PHAC) dont le laboratoire américain Merck a acquis les droits et coopère avec la société américaine NewLink Genetics. « Nous espérons que ce projet scientifique que nous lançons ici aujourd'hui apportera une réponse au mystère qui entoure cette maladie pour laquelle il n'existe aucun vaccin homologué », a déclaré le vice-président libérien, Joseph Boakai.

Près de 600 volontaires participeront à la première phase de ces essais cliniques en attendant la participation des 27 000 autres, d'après les responsables. Le récent bilan établi par l'Organisation mondiale de la santé (Oms) fait état de 22 000 personnes touchées et plus de 8800 morts liés à la maladie.

Fiacre Kombo (Stagiaire)

ITALIE

Quelle politique africaine pour le nouveau président ?

Après l'élection de M. Sergio Mattarella, journalistes et observateurs sont dans l'attente des signaux sur la politique italienne en Afrique.

Il y aura à scruter dans l'action du nouveau président italien Sergio Mattarella la place qu'il réservera à l'Afrique dans son action. Les présidents en Italie disposent certes d'un pouvoir plutôt honorifique, mais il n'empêche que le président Giorgio Napolitano, son prédécesseur, a su ajouter à son humanisme communiste athé une vision africaine où le mot 'solidarité' a su constamment trouver sa place. À plusieurs reprises, il a pris position en faveur de l'Afrique, n'hésitant pas à la désigner comme terre d'espoir pour les investisseurs.

Ainsi, en novembre 2010, Giorgio Napolitano soutenait, à un moment où l'opinion n'était pas encore acquise à l'idée que le continent noir, continent de la désespérance par préjugé, était en mutation positive. « Quelque chose bouge en Afrique », soulignait-il devant des volontaires de la santé réunis à Padoue pour les 60 ans de l'ONG italienne CUAM. « L'Afrique n'est pas immobile ; elle n'est plus celle qu'on connaissait. Elle n'est déjà plus celle d'il y a seulement dix ans », indiquait-il dénonçant les idéologies économistes maintenant des tranchées entre pays « convergents » ou éternellement pauvres, exclus à jamais du bien-être réservé aux seuls pays « affluents ». « Si, aujourd'hui, nous voulions faire différemment qu'hier pour atteindre des objectifs et non mener une politique à fonds perdus, c'est en Afrique que

nous devrions faire le plus ; plus aujourd'hui qu'hier. Il faut y croire ; lutter pour qu'il en soit ainsi », soulignait M. Napolitano dans ce qui restera comme l'un de ses discours les plus représentatifs en faveur de l'Afrique. Mais cette ligne de pensée ne le quittera jamais dans les audiences aux chefs d'État africains de passage à Rome comme, à diverses occasions, le président Denis Sassou N'Guesso.

Les amateurs de symboles verront d'ailleurs dans l'attachement de M. Napolitano à une coopération équilibrée avec l'Afrique une simple confirmation de la « volonté des astres », si l'on peut dire. Élu le 25 mai 2006, Journée de l'Afrique, c'est tout naturellement que sa toute première manifestation diplomatique internationale fut d'adresser un message de grande amitié aux ambassadeurs africains à Rome. Le vice-doyen du corps diplomatique africain était alors le Doyen actuel, M. Mamadou Dékamo Kamara, ambassadeur du Congo. C'est lui qui devait prendre le relais du « vieux » Michael Tabong Kima (Cameroun) et devenir l'interface africaine au Quirinal (présidence italienne).

Comme de juste, l'ambassadeur du Congo et doyen du corps diplomatique africain a été parmi les tout-premiers à féliciter le nouveau président Mattarella, augurant de la poursuite d'une coopération mutuellement bénéfique sous son leadership. Message protocolaire mais qui dénote tout de même une volonté certaine de renforcer des liens multiformes de haut niveau avec cette Italie. Et l'Afrique s'est trouvée, au fil des temps, plus de

points d'accord que des divergences de fond. Le passage récent à Brazzaville, Oyo et Pointe-Noire de la délégation d'hommes d'affaires conduite par le vice-ministre du Développement économique Carlo Calenda en a encore donné l'illustration il y a dix jours.

Il restera donc à scruter chez le président Sergio Mattarella, 73 ans, les signaux de la continuité (ou de la rupture) face au continent africain. Pour l'heure, l'homme jouit du préjugé favorable chez tous. Ses premières déclarations ne le placent d'ailleurs pas dans la lignée des frileux face à l'Afrique. « L'alliance entre les nations et les peuples a su vaincre la haine nazie, raciste, antisémite et totalitaire... La même unité en Europe et dans le monde saura battre qui veut nous entraîner dans une nouvelle ère de terrorisme », a-t-il déclaré samedi. Voilà qui augure d'une vision inclusive du monde, un monde où l'Afrique a sa place.

Une voix bien à sa place en ce moment d'interrogations, enthousiaste et pleine d'optimisme, s'est élevée ces derniers jours. C'est celle de Cécile Kyenge Kashetu, ancienne ministre de l'Intégration. Pour l'Italo-congolaise, il n'y a pas de doute : « le président Mattarella sera très certainement un point d'ancrage pour poursuivre l'œuvre de restauration de la confiance de notre pays (l'Italie) en Europe où, grâce au parti démocratique (le parti de Mme Kyenge et du premier ministre Matteo Renzi, Ndlr) l'Italie a retrouvé en peu de temps la place qui fut la sienne ». L'Afrique applaudit et attend.

Lucien Mpama

TOGO

L'élection présidentielle prévue au plus tard le 5 mars

Aucune date précise n'a été choisie mais la Cour constitutionnelle a indiqué le 2 février que l'élection présidentielle doit être ouverte 75 jours au plus tôt et 60 jours au plus tard avant la fin du mandat présidentiel en cours.

« Le mandat du président de la République ayant débuté le 4 mai 2010, date de prestation de serment, il prend fin le dimanche 3 mai 2015. En conséquence, le scrutin est ouvert sur convocation du corps électoral au plus tôt le 17 février 2015 et au plus tard le 5 mars 2015 », précise la cour constitutionnelle dans un communiqué.

Pour l'heure l'on sait que la Commission électorale indépendante (Céni) effectue la révision des listes électorales depuis le 20 janvier. Cette opération prendra fin le 23 février. Et si tout va bien, le gouvernement devra convoquer le corps électoral sur proposition de la Céni, chargée d'organiser et de superviser le scrutin en tenant compte des dispositions déjà prises à cet effet.

En attendant le déroulement de ces élections, un nouveau projet de réforme de la Constitution, proposé par l'opposition, sur la limitation du nombre de mandats présidentiels est sous examen au niveau de l'Assemblée nationale. La Constitution actuelle ne limite pas le nombre des mandats présidentiels, laissant au président Faure Gnassingbé la liberté de briguer un troisième mandat de 5 ans.

Le projet de révision de la Constitution n'est pas à sa première tentative. En effet, en juin, une tentative de modification de la loi pour limiter le nombre de mandats à la présidence avait été soumise au Parlement. Ce texte n'avait pas été approuvé au Parlement majoritairement constitué des partisans du pouvoir.

Tout récemment, soit en novembre et décembre, plusieurs manifestations de l'opposition et de la société civile ont lieu à Lomé, la capitale pour exiger des réformes sur la limitation du nombre de mandats présidentiels.

Rappelons qu'en 2005 et 2010, le président Faure Gnassingbé avait remporté des scrutins présidentiels dont les résultats avaient été contestés par l'opposition. Il était porté au pouvoir par l'armée à la mort de son père, le général Gnassingbé Eyadéma, qui avait gouverné le Togo d'une main de fer pendant 38 ans.

Nestor N'Gampoula

NIGERIA

Boko Haram impacte les prochaines échéances électorales

Les élections présidentielle et législatives sont prévues le 14 février 2015 au Nigeria. Cependant dans le nord-est du pays, notamment à Gombe, Potiskum, Gambonu et Maiduguri, les islamiques de Boko Haram sont sur tous les fronts, combattant les soldats nigériens et tchadiens. Ce qui constitue, au regard de ces faits, un véritable obstacle au bon déroulement du scrutin à venir.

La Commission électorale a maintenu la date de l'élection présidentielle et des législatives au Nigeria, le 14 février prochain. Mais les attaques récurrentes du groupe Boko Haram, pourraient affecter profondément l'environnement politique du Nigeria et le déroulement du scrutin du 14 février 2015. Le conflit pourrait empêcher une population découragée d'aller voter, et l'instabilité pourrait tout simplement rendre logiquement impossible pour les fonctionnaires électoraux d'accomplir leur travail.

Ces affrontements en cours dans le Nord-Est ont poussé plusieurs milliers de personnes à fuir leurs villages toujours menacés par des incursions de la nébuleuse. Ces derniers mois, les organisations humanitaires ont enregistré des afflux de réfugiés nigériens dans les pays voisins essentiellement au Cameroun, Tchad et Niger, fuyant ainsi les attaques des islamistes de Boko Haram.

Le président sortant Goodluck Jonathan, candidat à sa propre succession, sera face à l'ancien président Muhammadu Buhari, originaire du nord. En effet, l'ethnicité et la religion feront partie de la rhétorique

durant la campagne électorale, et pourront également affecter le choix des électeurs. Cependant, « les tensions religieuses et ethniques deviendront politisées et dégèneront en violence, perturberont le processus électoral et désta-

Une bombe a explosé le 2 février à la sortie d'un meeting du président Goodluck Jonathan, dans un stade de la ville Gombe, causant la mort de deux personnes. L'explosion est survenue près d'un parking, trois minutes après que le convoi présidentiel a quitté les lieux.

biliseront l'équilibre politique et économique du pays », a averti un observateur cité par le site l'Afrique des Idées.

« Les tensions régionales ont toujours été une partie inaliénable de la politique du Nigeria et ne va certainement pas disparaître à l'approche des élections », a ajouté la même source. Désormais, le regard de toute cette population en détresse est tourné vers la communauté internationale.

Lors de son récent sommet à Addis-Abeba en Ethiopie du 30 au 31 janvier 2015, l'Union africaine(UA)

a décidé de la formation d'une force régionale de 7500 soldats en vue de combattre la secte nigérienne Boko Haram, et de soutenir les troupes tchadiennes qui affrontent actuellement les insurgés au Cameroun.

Depuis quelques jours, Boko Haram a lancé une offensive contre son ancien bastion de Maiduguri, où plusieurs milliers de jihadistes sont mobilisés. Des hélicoptères tchadiens ont bombardé dimanche des positions de Boko Haram dans la ville de Gamboru. Des affrontements entre

l'armée nigérienne et les groupes armés se poursuivent dans les villes de Potiskum et de Gombe, d'après des témoignages rapportés dans les médias.

Depuis 2009, Boko Haram a pris possession de grands territoires au nord-est du Nigeria. La secte poursuit désormais son expansion au Cameroun voisin, à proximité du Tchad et du Niger. L'insurrection de Boko Haram et sa répression par les forces de l'ordre au Nigeria ont fait en cinq ans plus de 13 000 morts et quelque 1,5 million de déplacés.

Fiacre Kombo(Stagiaire)

Les Comités techniques de l'AGPAOC adoptent plusieurs recommandations à Pointe-Noire

Du 26 au 30 janvier, Pointe-Noire a abrité la réunion des Comités techniques « Finances et études économiques » ; « Affaires administratives et juridiques » de l'Association de gestion des Ports d'Afrique de l'ouest et du Centre (AGPAOC). Des assises qui ont pris fin par l'adoption de plusieurs décisions et recommandations.

Après cinq jours de travaux, les experts venus de l'Angola, du Benin, du Cameroun, du Cap Vert, de la Côte d'Ivoire, du Congo, du Gabon, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée équatoriale, du Nigeria, du Sénégal, du Togo repartis dans les deux Comités techniques ont adopté leur rapports assortis de recommandations.

Le Comité technique « Finances et Etudes économiques » a, conformément à son ordre du jour examiné entre autres le rapport spécial de Michael Luguje, secrétaire général de l'AGPAOC. L'examen de l'exécution du budget de l'AGPAOC et des rapports du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2013 et 2014, l'examen de l'exécution du budget du Centre de Formation Professionnelle (CFP) et des rapports du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2013 et 2014, ainsi que l'examen du projet de Budget 2015 de l'AGPAOC et celui du Centre de Formation Professionnelle (CFP) ont également dominé les débats. Les recommandations prises concernent l'évaluation financière du plan d'action du Secrétariat général, la contribution spéciale des membres de l'association. Outre, ces décisions, ont été prises aussi les recommandations portant sur la situation des comptes du Centre de Formation professionnelle au 31 décembre 2013, le projet du budget du Centre de Formation professionnelle en 2014. Concernant la recommandation relative à la dette de 8250 USD par l'ancien



projet, le Comité ayant entendu l'explication relative à la dette de 8250 USD de l'ancien chef de projet, dette contractée pour le paiement de son loyer, recommande que cette dette soit passée en perte. Aussi, le Comité technique demande-t-il au Secrétaire général de se rapprocher du Comité Affaires administratives et juridiques pour définir les modalités de prise en charge du personnel expatrié qui est à l'essai. Les autres recommandations portent sur l'adoption du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes clos au 31 décembre 2013, la réforme des immobilisations hors d'usage, les arriérés de cotisation, l'adoption du projet de budget 2015 dont les recettes sont prévues à hauteur de 783 200,00 USD et en dépenses arrêtrées à 721 575,05 USD. Le comité l'a soumis au Comité directeur le projet du budget 2015 pour son approbation.

Le choix des thèmes de la prochaine réunion « la Comptabilité des Associations : Cas de l'AGPAOC » que devait présenter la Côte d'Ivoire n'a pu être réalisé lors de ces réunions compte tenu des nombreuses interventions. Il a donc été retenu comme thème pour la prochaine réunion dont l'ordre du jour a été aussi adopté lors des assises de Pointe-Noire. Plusieurs points ont été à l'ordre du jour du Comité technique « Affaires administratives et juridiques ». Ainsi, ont été examinés entre autres le Rapport de la dernière réunion tenue à Conakry en Guinée en décembre 2013, le rapport spécial du Secrétaire général, l'Etude de l'OMI /AGPAOC sur le VIH / SIDA et l'atelier de validation, l'installation du réseau des commandants de ports de l'AGPAOC, le projet de site Web de l'AGPAOC, le projet panel d'experts de l'AGPAOC, propositions de modifications fondamentales des statuts de

l'AGPAOC, l'état de mise en œuvre des recommandations du Comité technique des Affaires administratives et juridiques. Après discussions, les recommandations suivantes ont été adoptées: l'intégration de l'Espagnol comme quatrième langue de l'association, le respect de la périodicité de la tenue des réunions des comités techniques, la finalisation du projet de création du panel d'expert, l'harmonisation des programmes pédagogiques de formation, la révision des statuts et règlement intérieur du Centre de Formation pour établir le lien hiérarchique entre le Secrétariat général et le directeur du Centre, la supervision de la passation de service entre le directeur entrant et sortant, l'organisation d'un séminaire sur l'évaluation du personnel pour les ports, la recherche de financement pour la poursuite de l'étude sur le VIH / SIDA dans les ports membres. Le thème : « Les politiques de rémunération et de mise à la retraite – une évaluation de la structure des salaires et des avantages sociaux dans les ports membres de l'AGPAOC » proposé le Secrétaire général pour la prochaine réunion a été adopté tout comme son ordre du jour. « Le ports pour lesquels vous êtes ici à Pointe-Noire ne peuvent mieux se porter que si l'environnement est sain. À côté de la pandémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola qui a eu des répercussions dans plusieurs pays de l'association ayant le courage de parler aujourd'hui du phénomène Boko Haram. Il est nécessaire que dans les prochaines batailles de l'AGPAOC que la question de la piraterie ne soit plus une vue de l'esprit. Ne peut contribuer aux finances que le port qui est véritablement compétitif. Mais quand tous vos ports seront envahis, vous ne contribuerez plus jamais. Il est opportun que cette question soit de mise » a dit Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la marine marchande en clôturant les travaux.

CENTRAFRIQUE

Le CNT se penche sur les derniers dossiers épineux de la transition

Le Conseil national de transition (CNT), l'actuel Parlement a débuté le 2 février, une session extraordinaire afin d'examiner les trois dossiers épineux de la transition centrafricaine. Il s'agit de l'avant-projet de la nouvelle Constitution, de la relecture de la loi électorale et de la mise en place d'une cour pénale spéciale.

Durant deux semaines, les parlementaires centrafricains essayeront d'examiner tour à tour les différents textes qui leur sont soumis, permettant le retour rapide à l'ordre constitutionnel dans le pays. Alexandre Ferdinand Nguendet, président du CNT a promis une large consultation avant l'adoption de la loi fondamentale. « Je tiens, cependant à dire que la production de cet avant-projet de la Constitution n'est que la première étape du processus, puisque après l'ap-

préciation des Conseillers nationaux et la prise en compte des amendements qu'ils peuvent apporter au document, le texte final sera soumis à discussion au cours d'un séminaire national de validation qu'organisera le Gouvernement », a rassuré Alexandre Nguendet.

En effet, l'adoption d'une nouvelle Constitution pouvant accélérer le rétablissement des Institutions de la République, est une demande forte de la communauté internationale et des partenaires tradi-

tionnels de la Centrafrique. Le texte fondamental sera donc adopté par le parlement, présenté au public lors d'un séminaire national de validation avant qu'il ne fasse l'objet d'un référendum au mois de juin prochain.

Au cours de cette session,

président de l'Autorité nationale des Elections, Dieudonné Kombo-Yaya, avait suggéré le retrait de la biométrie qui pouvait servir de fichier électoral. Les autorités centrafricaines avaient par la suite validé cette solution, invoquant le problème de budget.

cé lors de son discours d'ouverture, le président du CNT. Enfin, le CNT pourra étudier l'avant-projet relatif à la mise en place d'une Cour pénale spéciale chargée de juger les auteurs des crimes commis pendant la crise. Cet examen parlementaire fixera la composition de la future cour, la compétence des juges ainsi que la durée.

Une experte indépendante de l'ONU sur la situation des droits de l'Homme en République centrafricaine a entamé, depuis mardi, une visite de dix jours dans le pays. Marie-Thérèse Keita Bocoum est venue évaluer les efforts de lutte contre l'impunité dans ce pays meurtri par la guerre civile.

Fiacre Kombo(Stagiaire)

« *Le vœu du peuple aujourd'hui, c'est d'aller aux élections* »

les 135 conseillers nationaux seront appelés à amender l'actuelle loi électorale. Plusieurs dispositions devront être toilettées afin de faciliter la tenue dans le délai des prochaines échéances électorales. En novembre dernier, le

Outre la biométrie, des questions liées au recensement général de la population, à l'éligibilité de certains candidats, seront aussi étudiées durant cette session. « *Le vœu du peuple aujourd'hui, c'est d'aller aux élections* », a lan-

L'experte indépendante de l'ONU sur les droits humains attendue dans le pays

Marie Thérèse Kéita Bocoum, l'experte indépendante des Nations unies sur les droits humains en Centrafrique s'est rendue mardi dans ce pays. Elle estime qu'en dépit des progrès, la situation sécuritaire reste « très précaire » parce que les menaces et exactions y persistent.

Selon un communiqué, du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, cette visite, la quatrième du genre que Marie-Thérèse Bocoum effectue en Centrafrique va porter sur l'examen de l'évolution de la situation des droits humains à travers le pays. L'occasion permettra également de s'enquérir sur la mise en œuvre de ses recommandations, précise la source.

« La situation en République centrafricaine semble être à la croisée des chemins, avec des initiatives positives, comme le lancement des consultations nationales pour préparer le forum de Bangui sur la réconciliation nationale », a estimé Marie-Thérèse Bocoum. Elle a toutefois fait remarquer que les exactions qui y sont commises sur la population civile affecte les droits fondamentaux.

Au cours de cette visite qui prendra fin le 14 février, l'experte compte se rendre à l'intérieur du pays pour évaluer la situation des droits humains, ainsi que les conditions de vie des déplacés internes.

Lors de sa troisième visite en septembre dernier, l'experte indépendante de l'ONU avait déclaré que les conflits qui se déroulent dans d'autres parties du monde ne devraient pas faire oublier les souffrances endurées par les populations centrafricaines et les violations massives dont elles sont victimes depuis décembre 2012. « L'un de mes objectifs est de maintenir l'attention de la communauté internationale et du Conseil des droits de l'homme sur la situation chaotique de la RCA jusqu'à ce que des solutions idoines soient trouvées », avait-elle déclaré.

A cette occasion l'experte indépendante s'était enquis des progrès effectués dans la mise en œuvre des différentes recommandations formulées dans ses rapports au Conseil des droits de l'homme. Elle en avait profité pour s'entretenir avec les autorités de la transition, le corps diplomatique, les dirigeants de la Mission internationale de soutien à la République centrafricaine (Misca) et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca), les groupes de femmes dirigeantes, ceux des jeunes, des organisations de la société civile, des ONG internationales, des partis politiques, des leaders de groupes armés et des leaders religieux.

Nestor N'Gampoula

BOALI

Des humanitaires s'investissent pour l'éducation des enfants

Les enseignants et les parents d'élèves de l'école des villages de PokoLoko et de Bougoura, situés à environ 60 kilomètres de la ville de Bangui, ont été initiés aux nouvelles méthodes pédagogiques. Une initiative qui vise à encadrer les enfants en langage, à l'éducation civique et la gestion du patrimoine scolaire.

Cette activité a été menée par l'ONG Jeunesse unie pour la protection de l'environnement et le développement communautaire (JUPEDEC). Prince Mbolitini, responsable d'évaluation de cette structure, a indiqué qu'il s'agit d'une manière de faciliter le redémarrage des activités scolaires dans les villages périphériques de Boali.

« Trois modules ont été enseignés, le langage, l'éducation civique et la ges-

tion des biens publics par les parents et les enseignants », a expliqué l'inspecteur du fondamental 1, Médard Tukouré. « Les techniques qui concernent l'enseignement du langage, l'éducation civique sont des nouvelles méthodes. Cet enseignement nous permet d'amener les enfants à mieux s'exprimer en français », a-t-il affirmé.

Selon lui, « la gestion des patrimoines par l'association des parents d'élèves, est un moyen d'aider l'éducation des enfants. Pendant la crise, plusieurs matériels scolaires ont été détruits par la population elle-même ».

Cette formation intervient à un moment où l'année académique est en avance dans certaines régions du pays.

KAGA-BANDORO

Caritas vole au secours des déplacés de M'Brès

La Caritas Centrafrique et l'ONG solidarité ont procédé depuis le 29 janvier dernier, à la distribution de non-vivres aux déplacés de la ville des Mbrès qui se trouvent actuellement à Kaga-Bandoro (centre nord).

Ce don est composé de moustiquaires, nattes, couvertures, sceaux, marmites et bidons de 10 litres. « Nous remercions la Caritas et l'ONG Solidarité, pour leur geste. Nous sommes satisfaits de ce don », a déclaré Joseph Yingo-Gbya, l'un des bénéficiaires.

Un autre bénéficiaire, qui se dit aussi satisfait, a suggéré que les autres structures humanitaires les appuient dans la construction des tentes, « car jusque-là, nous n'avons pas d'abris », a-t-il dit.

C'est depuis le 19 décembre 2014 que les habitants de la ville des Mbrès se trouvent à Kaga-Bandoro. Ils ont fui les affrontements ayant opposé les éléments de l'ex Séléka aux Anti-Balaka.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'homme

JEUNES, HOMMES, FEMMES
Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Brazzaville : contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso à Mpila centre-ville
Téléphone : 05 532 01 09

Pointe-Noire : avenue Germain Bikoumat, immeuble les Palmiers
(À côté de la radio Pointe-Noire) centre-ville
Téléphone : 06 649 89 04 – 06 963 31 34 – 04 473 39 85

UNION EUROPÉENNE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT



Vous êtes un membre actif de la société civile congolaise
Organisation Non Gouvernementale, association, collectif de citoyens ou d'associations, organisation de producteurs ou d'artisans,

Vous voulez en savoir plus sur l'action de l'Union Européenne au Congo,
Vous voulez mieux cerner les attentes des bailleurs envers la société civile,
Vous vous interrogez sur la recherche de financement,
Nous allons tenter de répondre à vos questions !

La Délégation de l'Union Européenne (DUE) en République du Congo lance un cycle de séances d'information et de sensibilisation sur sa coopération et ses activités au Congo.

La première séance aura lieu à Brazzaville (d'autres sessions similaires seront organisées au cours de 2015).
Les Organisations de la Société Civile (OSC) intéressées sont invitées à se manifester auprès de la DUE.

DESCRIPTION DE LA SÉANCE

- Thème : la coopération et l'aide au développement de l'Union Européenne au Congo
- Sujets abordés : l'action de l'UE au Congo, ses objectifs et attentes, la nature et les exigences d'un projet de développement, la démarche d'autodiagnostic et le positionnement stratégique d'une OSC, le partenariat entre OSC, la recherche de financement.
- Date : mardi 17 février 2015, de 9h à 17h
- Lieu: à Brazzaville, à l'institut français du Congo
- Nombre de participants : maximum 40 participants par séance (une liste d'attente pourra être constituée pour cette session ou les suivantes)

Remarques importantes :

- Les participants ne recevront ni per diem ni indemnité de transport. Un encas et un déjeuner seront servis.
- Pour participer, chaque participant doit obligatoirement s'inscrire et avoir reçu une confirmation.
- Un représentant d'une OSC ayant confirmé sa participation et qui ne se présente pas ne pourra plus assister à cette session et ne sera pas considéré comme prioritaire pour les suivantes.

PROCESSUS D'INSCRIPTION

Qui peut s'inscrire : les membres d'associations congolaises actives et enregistrées légalement (récépissé).
Chaque association ne peut inscrire qu'un seul participant.

Comment s'inscrire : envoyer votre demande par mail en spécifiant votre nom, votre contact téléphonique, le nom de votre association et en joignant le récépissé de votre association (obligatoire). L'établissement de la liste des participants se fera en tenant compte de l'ordre de réception des demandes complètes. Une confirmation de votre participation vous sera envoyée par mail.

Date limite pour s'inscrire et envoyer le dossier complet: mercredi 11 février à 12h.

Comment envoyer votre demande d'inscription :

- Par mail (avec en objet « inscription séance d'information »): assistancetechnique.sect1due@gmail.com.
- Par courrier: Délégation de l'UE Section opérationnelle « Assistance Technique », Impasse Auxence Ickonga - B.P 2149, Brazzaville, République du Congo (bureau opérationnel à côté de la Cathédrale).

ARTS DE SCÈNE

Le théâtre des Sans voix présente «Photo de groupe au bord du fleuve»

La première représentation théâtrale du roman *Photo de groupe au bord du fleuve* de l'écrivain congolais Emmanuel Dongala a eu lieu le 30 janvier en soirée à l'Institut Français du Congo (Ifc). Cette oeuvre a été mise en scène par Gylfery Ngamboulou et jouée par le théâtre des Sans voix. C'était en présence de l'auteur et de nombreux spectateurs.

« J'ai écrit ce livre pour rendre hommage aux femmes parce que pendant les guerres que nous avons vécues en 1998 j'ai vu comment ces dernières ont souffert. Et à mon retour je les ai vues casser des cailloux au



Les comédiennes sur scène

Photo de groupe au bord du fleuve relate l'histoire des femmes qui, face à la misère, vont au bord du fleuve casser des cailloux pour pouvoir survivre. Une revendication relative à la hausse du prix des pierres se transforme en lutte sociale, ou le pouvoir politique s'en mêle y compris la femme du président et enfin la société tout entière et devient un combat pour la dignité de la femme. Ainsi a-t-on pu voir sur les planches de l'Ifc des femmes qui, chacune incarnant les rôles des personnages du roman à sa-

voir moukietou, mâ Bileko, ou encore mama Mayolo et bien d'autres, se battent pour la dignité de la femme et de leur ménage qui est sauvée. Tantôt avec une forte présence scénique ou par des répliques bien reprises ont fait découvrir ce roman au public par la manière théâtrale.

« Ils ont fait un bon travail pour une jeune troupe comme celle-là ; je les encourage parce que ce n'était pas facile. Qu'ils continuent à travailler car ils ont l'avenir devant eux », s'est réjoui Emmanuel Dongala

bord du fleuve et ça m'a beaucoup touché. C'est une manière pour moi de leur rendre hommage », a-t-il conclu.

Cette pièce sera à nouveau adaptée au théâtre par la compagnie Ultima Chamada de France. Plusieurs œuvres de l'écrivain Emmanuel Dongala sont déjà adaptées au cinéma parmi lesquelles, « Johnny chien méchant » traduit dans une dizaine de langues et donnant lieu au film Johnny Mad Dog, produit par Mathieu Kasovitz, adapté par Jean Stéphane Sauvare.

Hermione Désirée Ngoma



DÉBAT LITTÉRAIRE

Le roman « Photo de groupe au bord du fleuve » au centre des échanges à l'Ifc

Le roman assez inhabituel écrit à la deuxième personne du singulier était au centre du débat littéraire, le 29 janvier à l'Institut français du Congo. Dans cet ouvrage, l'auteur nous raconte les souffrances des femmes non pas seulement du Congo mais du monde entier.

L'auteur relate l'histoire des femmes casseuses des cailloux au bord du fleuve Djoué. En effet, ces femmes vendent le sac de gravier à dix mille franc CFA ayant appris qu'un aéroport était en construction dans le nord du pays, elles décident d'augmenter le prix à vingt mille franc CFA. Pourquoi cette augmentation ? cela est dû aux revendeurs qui viennent acheter les cailloux à un prix dérisoire et les revendent à un prix plus élevée, à cinquante mille franc CFA. Vu que le couple présidentiel tenait à ce que les travaux prennent fin assez rapidement pour accueillir les premières dames qui viendront participer au dixième anniversaire de la réunion des premières dames d'Afrique. Ces femmes casseuses sont menacées, corrompues financièrement. Ces menaces ont pris alors une dimension politique. Emmanuel Dongala a fait savoir au cours de cette rencontre sa motivation à écrire ce roman, « Un jour je me promenais au bord du fleuve Djoué et je vois des dizaines de femmes en train de casser les cailloux, sans gants, sans lunettes de protection, sous le soleil, c'était incroyable. Et tout d'un coup



L'auteur expliquant son ouvrage

j'ai revécu les souvenirs pendant la guerre, les femmes qui souffraient. Je me suis rapproché d'elles, chacune me racontait ce qui lui est arrivée. Leurs histoires étaient différentes des unes aux autres », a-t-il signifié

L'ouvrage « *Photo de groupe au bord du fleuve* » est le dérivé du roman *Johnny chien méchant*. À travers photo au bord du fleuve, l'auteur fait intervenir les femmes de toutes les catégories, intellectuelles et analphabètes. Pour Emmanuel Dongala, il n'écrit pas pour la postérité non plus pour avoir des prix. Il s'adresse aux contemporains et reconnaît qu'écrire un roman n'est pas forcément le fruit de l'inspiration mais, c'est le travail. L'auteur aimerait voir son rêve se réaliser en souhaitant que « *Photo de groupe au bord du fleuve* » soit adapté au cinéma par une femme. Ce souhait est fondé car l'adaptation de son ouvrage *Johnny chien méchant* au cinéma n'a pas été fait comme cela s'est dit dans le roman bien que ce film soit bon et a été réalisé d'une manière professionnelle. Dans le roman *Johnny chien méchant*, l'héroïne pousse sa mère dans la brouette tandis qu'au cinéma, l'héroïne pousse son père dans la brouette c'est tout à fait le contraire. Le film n'est pas le livre, a indiqué l'auteur.

Emmanuel Dongala est auteur du *Feu des origines* ; *fusil dans la main*, un poème dans la poche ; *Johnny chien méchant* ; la femme et le colonel ; *Jazz et vin de palme* ; les enfants garçons naissent aussi dans les étoiles.

Auteur engagé, il fut couronné plusieurs fois : en 2010, il a reçu le prix Virilo ; en 2011, le prix Ahmadou Kourouma puis les prix Fonlon-Nicholo ; *Mokanda* et bien d'autres encore.

Rappelons que le roman « *Photo de groupe au bord du fleuve* » a été adapté au théâtre, le vendredi 30 janvier à l'IFC, par le comédien et metteur en scène Gilfery Ngamboulou et sa compagnie le Théâtre des sans voix.

Rosalie Bindika

INTERVIEW

Antoine Boyamba Okombo : «Les Congolais de l'étranger sont devenus électeurs et éligibles»

Dans un entretien accordé le 31 janvier aux Dépêches de Brazzaville, le vice-ministre en charge des Congolais de l'étranger épingle les grandes lignes du programme du gouvernement en faveur des compatriotes vivant en dehors du territoire de la RDC.

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur le vice-ministre, vous avez la charge des Congolais de l'étranger, les Léopards jouent des matchs à l'étranger, dans le cadre de la CAN. Quelle attitude conseillez-vous aux compatriotes qui vivent dans les pays qui jouent avec la RDC ?

Antoine Boyamba Okombo : Ce que je vais dire à ces compatriotes d'abord, c'est qu'ils doivent respecter les lois dans les pays où ils habitent. Et là présentement, c'est contre le Congo-Brazzaville où nous avons une forte communauté. Je lance un appel solennel à tous nos compatriotes, vu nos différends précédents avec le Congo

Brazzaville, d'être mesurés dans la façon dont ils vont exprimer leur joie au cas où les Léopards seraient vainqueurs. Si, par malheur, nous perdons le match, d'être fair-play.

En même temps, je profite de cette occasion pour lancer également un appel solennel aux autorités de la République sœur de Congo-Brazzaville de prendre des mesures comme il a été convenu dans les différentes lois internationales, de sécuriser les étrangers vivant dans leur territoire, en l'occurrence les Congolais de Kinshasa.

LDB : Excellence, quelles sont les grandes articulations du programme du gouvernement pour les Congolais de l'étranger ?

ABO : Je n'entrerai pas trop dans le détail mais il y a déjà une avancée significative et non des moindres. C'est le droit de vote accordé aux Congolais vivant

à l'étranger. Certes, ils avaient déjà le droit de vote en tant que Congolais mais ils avaient l'obligation de revenir sur le territoire national pour s'enrôler et pour voter. Maintenant, à travers la loi qui a été adoptée au conseil des ministres du 5 janvier et adoptée par le Parlement, les Congolais de l'étranger sont devenus électeurs et éligibles. C'est-à-dire de là où ils sont, ils iront voter à nos ambassades ou nos consulats. C'est quelque chose de capital. Autre chose, nous travaillons afin d'accorder des facilités administratives et consulaires à nos compatriotes vivant en dehors du pays. Nous allons instaurer la carte consulaire biométrique uniformisée, et nous allons avoir des répertoires qui devront les reprendre tous. C'est ce qui est déjà en pipeline. Il y a également d'autres avancées et décisions que nous allons prendre mais que je ne

saurai annoncer avant que cela soit adopté au niveau du conseil des ministres.

LDB : Dans le gouvernement Matata I, le portefeuille dont vous avez la responsabilité n'a pas existé. Quelles sont les motivations qui ont conduit à sa spécification au sein de cette équipe gouvernementale ?

ABO : Entre les gouvernements Matata I et Matata II, il y a eu les concertations nationales tenues à Kinshasa au quatrième trimestre de l'année 2013. Et le gouvernement Matata II est une émanation des recommandations des ces assises. Dans leurs recommandations, les Congolais réunis avaient exigé que les compatriotes vivant à l'étranger puissent avoir un ministère. C'est pour cela qu'au sein des Affaires étrangères, il y a un poste de vice-ministre en charge des Congolais de l'étranger.

LDB : Avez-vous un message particulier à lancer à ces compatriotes qui vivent à l'extérieur du pays ?

ABO : Qu'ils aient foi en leur pays. Qu'ils prennent l'exemple sur des ressortissants des autres pays et nations qu'ils côtoient. Ils doivent faire confiance à nous qui sommes à Kinshasa au niveau des institutions. Nous allons faire prendre des mesures pour leur faciliter la vie et leur permettre de participer au développement de leur pays, à travers les différentes décisions que nous allons prendre en faveur de ceux qui ont acquis d'autres nationalités et qui restent Congolais dans l'âme. Nous allons faire en sorte que tous ceux qui sont originaires de la RDC puissent avoir des facilités pour investir dans leur pays et être protégés partout où ils se trouvent.

**Adienne Londole
et Lucien Dianzenza**

KINSHASA

La situation sécuritaire sous contrôle

Dorénavant, toute tentative de débordement sur fond d'agitation tentant à perturber l'ordre public ne sera plus tolérée dans une ville qui a cure des manifestations subversives à l'emporte-pièce, sans réel encadrement.

« Plus jamais de pillage à Kinshasa ». La rengaine est sur toutes les lèvres depuis les récentes manifestations contre la loi électorale initiée par l'opposition, lesquelles manifestations ont viré au pillage. Tant au niveau des autorités que de la population, tout le monde est convaincu du suicide collectif qu'entraîne ces actes d'incivisme de nature à faire reculer le pays pourtant engagé dans l'effort de développement. À Kinshasa la capitale, la sécurisation des personnes et de leurs biens constitue le leitmotiv de l'action gouvernementale par le truchement du ministère de l'Intérieur. La présence au quotidien des véhicules de la police arpentant les artères de la ville de nuit comme de jour répond à cette exigence de rassurer les Kinois quant à la sauvegarde de leurs intérêts à tout point de vue. Déjà au lendemain des événements ci-haut évoqués, la sécurité dans la ville a été renforcée particulièrement dans les différents coins chauds, question de maîtriser des mouvements de foule éventuels. Cette stratégie de prévention a payé lorsqu'on sait que quelques tentatives de subversion initiées par quelques partis de l'opposition ont été étouffées dans l'œuf à l'instar de la

récente manifestation projetée par l'UDPS. Recevant dernièrement les députés nationaux de la ville de Kinshasa venus s'enquérir de nouvelles dispositions sécuritaires prises par l'autorité politique au lendemain des événements du 19, 20 et 21 janvier, Évariste Boshab a rassuré ses hôtes sur le fait que la situation était sous contrôle.

En tant que députés élus, il leur était important de s'impliquer dans les mécanismes sécuritaires mis en place par le gouvernement pour garantir la paix dans la ville de Kinshasa. La délégation parlementaire conduite par le député Patrick Muyaya est sortie satisfaite de cette rencontre eu égard aux réponses que le ministre de l'Intérieur et Sécurité leur a apportées.

C'est dire que dorénavant, toute tentative de débordement sur fond d'agitation tentant à perturber l'ordre public ne sera plus tolérée dans une ville qui a cure des manifestations politiques à l'emporte-pièce, sans réel encadrement. Profitant de l'occasion, les députés nationaux avaient saisi l'opportunité pour poser la problématique de la réouverture de l'Internet mobile et des SMS bloqués toujours à Kinshasa au grand dam des utilisateurs et des opérateurs du secteur. À ce propos, les députés de Kinshasa ont reçu les assurances du vice-Premier ministre Évariste Boshab sur la normalisation de la situation à l'issue de la réunion sécuritaire d'évaluation du gouvernement.

Alain Diasso

ÉLECTRICITÉ

Signature d'un accord pour la construction d'un barrage hydroélectrique au Kasai-Oriental

Les travaux seront financés conjointement par le gouvernement congolais et la firme chinoise China national electric engineering.

Le protocole d'accord pour la construction du barrage hydroélectrique sur la rivière Lubilanji a été signé, le 1er février, à Mbuji-Mayi entre le gouvernement provincial du Kasai-Oriental et la firme China national electric engineering, représentés respectivement par le gouverneur Alphonse Ngoyi Kasanji et Mme Hou Dong Mei.

La construction de ce barrage, d'une capacité de trente-quatre mégawatts dont les travaux seront financés conjointement par les deux partenaires, va nécessiter deux cents millions de dollars américains. En plus de la construction du barrage hydro-électrique, des sources notent que les travaux dont l'entreprise China national Electric Engineering assure détenir les garanties de financement vont également consister à relever la capacité de production de la centrale de Tshala qui est actuellement de 6 mégawatts. Il est noté qu'une autre centrale hydroélectrique est en construction dans la province voisine du Kasai-Oriental. Il s'agit de celle de Katende, dont les travaux lancés depuis octobre 2011 ont été confiés à une firme indienne. D'une capacité de soixante-quatre mégawatts, la centrale de Katende est destinée à desservir les deux provinces du Kasai. Il est prévu la construction de deux lignes pour le transport de l'énergie

électrique produite par Katende.

La première, longue de 130 km, relie Kananga à Mbuji-Mayi en passant par Tshimbulu, chef-lieu du district du Kasai. Elle va contribuer au renforcement et à la relance du réseau ferroviaire dans l'espace kasaien. De trente km de long, la deuxième ligne ira de Kananga jusqu'à Bunkonde, une localité du territoire de Dibaya, au Kasai Occidental. L'accord de financement signé par la RDC et le gouvernement indien, en juillet 2011 à Kananga, a fixé le coût global des travaux est de deux cents quatre-vingts millions de dollars américains. De cette enveloppe, cent soixante et huit millions de dollars devraient être décaissés par l'Inde et cent douze millions, par la RDC. D'après la fiche technique présentée à l'époque par le ministre en charge du secteur de l'Énergie, la matérialisation de ce projet intervient cinquante-deux ans depuis sa conception alors que tous les travaux devraient s'étendre sur quatre ans. Mais actuellement, on est encore loin de respecter ce délai parce que les travaux ont encore une fois été arrêtés pendant un moment. Alors que le délai des quatre années prévues pour les travaux est arrivé à son terme, le barrage Katende est encore loin de livrer son premier mégawatt. Par ailleurs, le gouvernement de la RDC avait reçu un prêt de quatre-vingt et deux millions de dollars américains d'Exim Bank of India pour l'achèvement des travaux de construction de ce barrage hydroélectrique.

L.D.



DEMI-FINALE DE LA CAN Orange
GUINEE EQUATORIALE 2015
COTE D'IVOIRE / RDC
LE 4 FEVRIER A 18H00 UTC SUR CANAL+
NE VIVEZ PAS LE FOOT A MOITIE



www.canalplus-afrique.com

CAN 2015

Joseph Kabila à Bata pour encourager les Léopards

Il y a de fortes chances que le chef de l'État assiste ce mercredi à la demi-finale devant opposer les Léopards aux Éléphants de la Côte-d'Ivoire en match comptant pour la demi-finale de la CAN.

Le chef de l'État, Joseph Kabila, qui suit de près l'épopée des Léopards à la Coupe d'Afrique des Nations qui se déroule présentement en Guinée équatoriale, tient à accompagner le onze national dans son parcours élogieux. C'est dans ce cadre qu'il faut situer le déplacement qu'il vient d'effectuer pour la Guinée équatoriale où il est arrivé lundi soir en provenance de Kinshasa. À quelques heures de la demi-finale que les Léopards livrent ce 4 février contre les Éléphants de la Côte d'Ivoire, toutes les batteries sont mises en marche pour garantir plein succès à la sélection congolaise. Après un bref entretien avec son homologue guinéen, le chef de l'État congolais a reçu dans son hôtel une délégation restreinte de l'équipe nationale conduite par l'entraîneur Florent Ibenge qu'accompagnaient le capitaine Youssouf Mulumbu et deux membres de la Fédération congolaise de football association.

Rien n'a filtré de cette entrevue, mais d'après des indiscretions, il ressort que la délégation de l'équipe nationale avait dressé à l'intention du président de la

République l'état des lieux des préparatifs du match contre les Éléphants avant de lui remettre le maillot de l'équipe nationale. Une ambiance bon enfant avait caractérisé cette rencontre qui avait également tourné autour de la motivation des joueurs. Là-dessus, l'option avait été levée pour que les athlètes soient en possession de leurs primes dès mardi. Ce qui avait été fait dès la matinée quoique la hauteur du montant n'ait pas été révélée. « *Il y a de fortes chances que le chef de l'État assiste mercredi soir à la demi-finale devant opposer les Léopards aux Éléphants de la Côte-d'Ivoire* », a rapporté un des conseillers de Joseph Kabila.

Si beaucoup ont salué la présence de Joseph Kabila à Malabo estimant que cela pouvait booster le moral des joueurs, d'autres estiment que cela ne valait nullement la peine au risque de créer l'effet inverse en déconcentrant une équipe qui se veut sereine et fixée sur le match. Dans une certaine opinion, ce déplacement est interprété comme une tentative de récupération de la part du chef de l'État à qui les membres de la majorité attribuent, à grand renfort propagandiste, la paternité des performances réalisées jusqu'ici par l'équipe nationale.

A.D.

Face à l'éléphant, la ruse du Léopard peut faire mal

Cette métaphore du chef de l'Etat exprimée le 3 février à Bata devant la sélection congolaise est destinée à booster le moral des joueurs à quelques heures du derby face à la Côte d'Ivoire de Yaya Touré.

Comme il l'avait promis au sélectionneur national Florent Ibenge de rencontrer l'équipe en cas de qualification pour la demi-finale, Joseph Kabila a tenu sa promesse. En séjour à Bata en Guinée équatoriale où les Léopards sont en passe de livrer un match décisif contre le Ghana ce mercredi, Joseph Kabila a effectivement rencontré les Léopards mardi à leur lieu d'hébergement. Il a déjeuné avec les joueurs à qui il a apporté une prime « d'encouragement » dont le montant n'a pas été révélé. Bien avant cela, le chef de l'État a tenu une adresse à l'intention des joueurs.

Son message était celui de la motivation avec pour seule devise, remporter le trophée de la CAN 2015 mis en compétition. « *Je crois qu'il n'y a rien qui peut nous arrêter* », a-t-il déclaré avant de féliciter les Léopards qui ne sont plus

parvenus à ce stade de la compétition depuis 1998. « *L'objectif pour nous est de ramener la coupe à Kinshasa. Et je pense que c'est faisable. Vous avez certainement l'appui de nous tous ici mais surtout l'appui de toute la Nation congolaise* », a-t-il ajouté.



Joseph Kabila posant avec les joueurs

Au sujet du match contre la Côte d'Ivoire, Joseph Kabila a usé d'une métaphore en déclarant que l'objectif des Léopards est d'abattre un éléphant. « *Comme vous le savez, le Léopard est souvent très rusé* », a-t-il ironisé comme pour dire que les fauves congolais avaient toutes leurs chances intactes dans cette confrontation où plusieurs analystes semblent ne pas les donner pour gagnants. Pour une motivation, cette visite impromptue du premier des Congolais au fief des Léopards à Bata en était une.

Alain Diasso

La RDC entend faire un meilleur match possible contre la Côte d'Ivoire

Le sélectionneur de la RDC, Florent Ibenge, scrute l'adversaire de la RDC, la Côte d'Ivoire, qui est la plus mature des équipes qui ont disputé les éliminatoires de la CAN.

Les Léopards de la RDC s'opposent ce 4 février à Bata en Guinée équatoriale aux Éléphants de la Côte d'Ivoire, en demi-finale de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Selon le sélectionneur des Léopards, la RDC ferait le meilleur match possible contre cet adversaire que son équipe a rencontré à deux reprises lors des éliminatoires

de cette compétition en octobre 2014. « *On n'avait pas un choix particulier. C'est la Côte d'Ivoire qui est au menu. On doit la jouer. Si c'était l'Algérie, on devrait aussi la jouer. Maintenant on est content d'être en demi-finale. La Côte d'Ivoire est là, on va essayer de faire le meilleur match possible et tout faire pour se retrouver en finale. C'est un avantage pour nous et pour eux aussi puisqu'ils nous connaissent... On a eu la possibilité de se retrouver dans le dernier carré, mais en finale aussi puisque ça n'arrive pas tous les jours. Donc, on se doit de tout donner pour y être* », a déclaré à la presse le technicien franco-congolais le 2 février après l'entraînement des Léopards au terrain Bikuy dans la banlieue de Bata. Florent Ibenge a aussi indiqué que l'actuelle équipe de la Côte d'Ivoire est différente du groupe des éliminatoires.

« *C'est une équipe différente de celle que nous avons rencontrée en octobre. Elle a changé surtout défensivement. Il y a de nouveaux cadres qui se sont ajoutés dont Kolo Toure*

qui dirige de main de maître cette défense. C'est une équipe qui est beaucoup plus mature, qui prend moins de but et qui a changé un petit peu sa façon de jouer. Avant il tra-



Les Léopards joyeux après un but contre les Éléphants à Abidjan

vailleait plus par la possession de ballons, et maintenant c'est par des contres. Donc c'est une équation différente. Ils n'ont pas encaissé beaucoup de buts lors de cette CAN », a-t-il fait remarquer.

Rappels qu'aux éliminatoires de la CAN le 11 octobre 2014, Yaya Touré et les siens ont soumis Mulumbu et ses coéquipiers à Kinshasa par deux buts à un. Et quatre jours plus tard à Abidjan (le 15 octobre 2014), les Léopards ont rendu la monnaie de leur pièce aux Éléphants en les défaisant à domicile par quatre buts à trois. La RDC a écarté de son chemin le Congo Brazzaville par quatre buts à deux pour accéder en demi-finale, tandis que la Côte d'Ivoire s'est payé le scalp de l'équipe favorite du tournoi selon plusieurs observateurs, l'Algérie, battue par un but à trois. On s'entend donc à un match tactique entre la RDC et la Côte d'Ivoire respectivement conduites par les sélectionneurs Florent Ibenge et le Français Hervé Renard.

Martin Enyimo

Côte d'Ivoire attendue, RDC détendue

La Côte d'Ivoire, qui peut compter sur ses individualités et connaît une montée en puissance dans la CAN-2015, se présente en grande favorite de sa demi-finale contre une RD Congo inattendue à ce stade, mercredi à Bata.

Les Ivoiriens, présents aux trois dernières Coupes du monde, atteignent le dernier carré continental pour la quatrième fois en six éditions, avec deux finales perdues aux tirs au but (2006 et 2012). Ils possèdent, avec leur capitaine Yaya Touré (quadruple meilleur joueur africain) et leurs attaquants Gervinho, Bony et Gradel, des joueurs en forme et de tout premier plan, aptes à suppléer la légende Drogba.

Après des débuts poussifs (1-1 contre Guinée et Mali), ils ont battu le Cameroun (1-0) en poule et surtout l'Algérie (3-1) en quart de finale, perçue comme la favorite du tournoi.

En face, les Léopards, qui n'avaient plus connu de demi-finale depuis 1998, sont passés au forceps en qualifications (en tant que meilleur 3e) et en quart de finale après trois nuls au premier tour, puis en remontant un déficit de deux buts face au Congo (4-2). « *L'objectif primordial n'était pas de venir à cette CAN, mais à celle de 2017. Donc se retrouver ici, c'est déjà un bonus. L'appétit venant en mangeant, il ne faut rien avoir à regretter* », confie à l'AFP leur sélectionneur Florent Ibenge.

« *On sait que l'adversaire sera d'autant plus difficile à manoeuvrer qu'on l'a blessé : la génération de Yaya Touré n'avait jamais perdu à domicile, ils vont être très revanchards* », ajoute-t-il en référence à la victoire 4-3 obtenue à Abidjan en qualifications.

Gervinho vs Bolasia

Lailier Bolasia avait alors délivré trois

passes décisives, et son duel à distance avec Gervinho, aux qualités de vitesse et de dribble comparables, se profile comme une clef du match.

Du coup, les équipes pourraient jouer bas, dans un défi tactique entre les deux sélectionneurs, l'expérimenté Hervé Renard, titré en 2012 à la tête de la Zambie, et le novice Florent Ibenge, en train de se faire un nom après sa finale de Ligue des champions africaine en 2014 avec Vita Club.

« *Si vous le (Gervinho) cherchez à 50 m du but et manquez l'interception, c'est fini ! Il faut s'adapter à l'adversaire* », souligne Renard en établissant un parallèle avec Bolasia. Et de noter : « *On n'a pas une équipe pour promener tous nos adversaires. On a de la solidité, de la rigueur, il faut rester dans ce registre* ».

« *La Côte d'Ivoire est moins glamour et beaucoup plus compétitive* », abonde en écho Ibenge.

Autres clefs, le duel des buteurs, entre Bony et Mbokani qui ont débouqué leur compteur avec chacun un doublé en quart de finale. Mais aussi celui des capitaines : Mulumbu reste très incertain après son claquage au premier tour et a transmis son brassard au gardien Kidiaba, encore décisif à 39 ans, fêtés dimanche, alors que Yaya Touré, dans un rôle plus défensif qu'à Manchester City, monte en régime.

Dernier paramètre : la fraîcheur physique. Les Ivoiriens ont eu un jour de récupération en moins, et un voyage Malabo-Bata en plus. « *Ce sera important, on ne sait jamais comment les joueurs récupèrent, avance Renard. Mais physiquement on est prêt, d'ailleurs on arrive à finir correctement, voire très bien les matches* ».

L'autre demi-finale opposera jeudi le Ghana à la Guinée équatoriale, pays hôte.

Yann Bernal

CHAMPIONNAT DE HANDBALL

L'insufisance des installations complique l'organisation des compétitions à Pointe-Noire

Après plusieurs semaines de négociation des installations sportives auprès des sociétés privées pour l'organisation du championnat départemental, c'est finalement le 1er février que la ligue de Pointe-Noire a lancé le coup d'envoi de son championnat. La cérémonie d'ouverture a eu lieu au Cercle culturel Tati-Loutard à Mpita dans l'arrondissement I Lumumba

Quatre rencontres ont ponctué cette première journée en junior homme et dame puis en senior homme. En match d'ouverture, Banko sport junior dame, champion en titre a fléchi face à Atlantic, 21-25. En version masculine de la même catégorie, le Centre technique de handball (CTAHB) Champion de la précédente édition s'est imposé, 31-16 face à son dauphin, Asoc.

En senior hommes, le champion en titre, Patronage a dominé Munisport, 27-20 alors que le dernier duel de la journée a vu la large victoire de l'AS Chemi-



L'équipe de Patronage «adiac»

not1 face à leurs confrères de Cheminots 2 sur le score de 36 buts à 19.

À l'issue des matches, l'entraîneur de Munisport s'est dit satisfait de la prestation de son équipe. « Malgré la défaite, je ne suis pas tellement déçu parce que, nous avons commencé les

entraînements en retard du fait que nous avons eu sept départs et il fallait reconstruire l'équipe. Notre ambition est d'être parmi les trois qualifiés du département au championnat national et de faire une bonne prestation au niveau national », a indiqué Jacky Aymar Idémba Gombé.

De son côté, Régis Matongo l'entraîneur de Patronage et son équipe souhaitent conserver le titre. « On ne peut pas abandonner un titre qu'on a eu au bout d'un travail de longue haleine l'année passée. Nous l'avons certes remis en course mais, on va se battre pour le

conserver rien à faire », a-t-il dit avant d'ajouter que l'équipe est en train de se refaire après plusieurs départs.

Soulignons qu'à l'ouverture de la compétition, le président de la Ligue de handball de Pointe-Noire, Roger Houvitiha a remercié toutes les équipes qui ont accepté de participer au démarrage du championnat malgré quelques difficultés liées au changement de lieu de la cérémonie d'ouverture. « Nous sommes en retard par rapport aux instructions de la fédération congolaise et du ministère des Sports et de l'éducation physique faute du manque des installations de l'État. Nous serons donc obligés de jouer même en semaine pour rattraper le temps », a renchéri le président de la ligue.

D'après lui, en dehors de la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée à Tati Loutard, le reste de la compétition se poursuivra respectivement au stade de cheminots au KM4 et à Enrico Mattei à Mvou-Mvou.

Charlem Léa Legnoki

AENAM

Les instances départementales du Niari, mises en place

L'Association des anciens élèves de l'école nationale d'administration et de magistrature (AENAM) que dirige Aimé Augustin Ebiou a procédé le 31 janvier 2015 à Dolisie à la mise en place des instances dirigeantes du département du Niari.

Dans son mot d'ouverture des travaux, Aimé Augustin Ebiou s'est réjoui de la résurrection de l'AENAM: « Notre association revient de très loin, puisqu'elle a été fragilisée par la démotivation de certains adhérents du fait de l'hibernation dans laquelle les anciens dirigeants l'avaient plongée pendant huit années, de 2006 à 2014. Heureusement, la prise de conscience de certains énarques de Pointe-Noire a emmené la tenue, le samedi 06 décembre 2014 de l'assemblée générale nationale extraordinaire au cours de laquelle l'AENAM est désormais dotée des instances nationales de direction et de contrôle. Au cours de ces assises, j'ai été élu et installé en qualité de président du bureau exécutif national pour un mandat de trois ans : 2015 à 2017 ».

A en croire l'orateur l'heure est arrivée pour donner un sang nouveau à leur association, afin que celle-ci vive réellement. Ceci étant, l'AENAM est appelée à grandir même si elle reste confrontée au problème de gestion de ses membres, de plus en plus nombreux.



La photo de famille

Ces assises ont accouché de quatre instances dirigeantes départementales, notamment, le Bureau exécutif départemental (BED) présidé par Elie Mvouanzi, René Mafoukila, Jacques Lembissa et Faustin Brice Nzoukomba occupent respectivement les postes de premier-vice président, deuxième-vice-président et secrétaire général. La Commission départementale de contrôle et d'évaluation (CDCE) dirigée par Jacob Ipitaha ; le Conseil départemental consultatif (CDC) dirigé par Grégoire Moubéri Mouzika et enfin les Commissions spécialisées que sont, la Commission scientifique et la Commission socio-culturelle.

Clôturant lesdits travaux, le président de l'AENAM, Aimé Augustin Ebiou a déclaré : « Que le grand mouvement de réveil inspiré par les Enarques de Pointe-Noire, et du Niari nous donne la pleine mesure de l'importance de notre association pour un

développement harmonieux de notre pays. Que l'esprit actuel de notre association nous éloigne à jamais de l'individualisme, de l'égoïsme, de la paresse et de l'indolence. Vivons notre vie avec l'idée d'appartenir à une communauté utile pour l'amélioration effective du service public ». Notons que l'idée de création de l'AENAM est l'une des retombées positives d'un séminaire de réflexion sur le thème : « Déontologie de la fonction publique et développement économique et social », organisé par le département des carrières judiciaires de l'ENAM du Congo, du 19 au 23 mars 1984 à Brazzaville suivant la décision prise en juillet 1983 par le conseil scientifique et pédagogique de ladite école. Créée en 1986, l'AENAM est marquée par des moments de léthargie et de prise de conscience courageuse, avec pour catalyseurs, les Enarques de Pointe-Noire.

Faustin Akono

CIRCULATION ROUTIÈRE

Des interrogations sur la cause des embouteillages

L'insuffisance des routes serait à l'origine des embouteillages dans la plupart des villes congolaises à l'instar de Pointe-Noire.



Une vue du transport routier de la ville de pointe-noire./crédits photo « Adiac»

Pointe-Noire est la ville la plus européenne du pays et pourtant son réseau routier présente des insuffisances. On cite surtout le mauvais état de certaines infrastructures qui favorisent les bouchons. S'ajoutent les ralentissements de circulation sur presque tous les axes routiers aux heures de pointe et l'absence d'aires de stationnements qui oblige les conducteurs à garer n'importe où.

En effet, chaque matin, les Ponténégrins ont du mal à se déplacer d'un point à un autre. Les embouteillages qui entravent non seulement la circulation des biens et des personnes sont à l'origine de plusieurs maux dans la société, notamment, les licenciements au travail « le temps passé dans les embouteillages est considéré comme perdu, et cette perte a un coût économique très important dans de nombreuses sociétés de la place, elle est également la cause de plusieurs licenciements au travail de nombreux pères de familles qui se retrouvent au chômage après », affirment les ponténégrins. Il faut dire que les ponténégrins sont une population urbaine en croissance qui, malheureusement reste mal servie par le système des transports. Pour eux cette situation est causée d'une part, par le manque de route mais également l'expansion du trafic automobile due à l'augmentation de la population et d'autre part, par le manque de volonté des autorités qui tardent à créer d'autres artères afin de décongestionner la circulation routière.

Hugues Prosper Mabonzo

DROITS DE L'HOMME

La RPDH plaide pour l'amélioration des conditions des détenus au Congo

La Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH) a publié, le 27 janvier à Pointe-Noire, sa note de position de l'année 2015 sur la situation dans les milieux carcéraux en République du Congo. Elle évoque « l'urgence d'humaniser les lieux de détention pour rendre la dignité aux personnes détenues. »

Dans cette note de position n°1, rendue publique à Pointe-Noire, la RPDH signale que les conditions des personnes en détention dans les milieux carcéraux en République du Congo demeurent précaires. En effet, en dépit des textes qui protègent les droits des personnes privées de liberté et de la Constitution du 20 janvier 2002 qui consacre une attention aux droits et libertés fondamentaux des individus, la situation des détenus reste préoccupante. Dans les prisons et centres de détention du Congo, notamment dans les commissariats de police, postes de sécurité publique et les brigades de gendarmerie, les mauvais traitements et la tor-

ture sont monnaie courante. « *Les prisons congolaises de la partie septentrionale, du centre et méridionale visitées par les enquêteurs de la RPDH se sont révélées comme les lieux de non droits* », stipule la note dans laquelle il est par ailleurs signalé « *la disproportionnalité entre les capacités d'accueil des établissements et le nombre des prisonniers.* »

Outre ce problème de surpopulation carcérale, d'autres problèmes ont été observés tels que la santé et l'hygiène des détenus ou celui de l'alimentation qui fait défaut sur le double plan quantitatif et qualitatif. La RPDH a mentionné aussi les problèmes d'ordre administratif ; le manque du matériel, l'insuffisance du personnel qualifié. « *Les conditions ne sont pas ergonomiques* », a déclaré l'un des directeurs des centres visités. Quelles solutions envisagées ?

La RPDH a formulé une série de recommandations au gouvernement notamment. Il s'agit, entre autres : de garantir l'intégrité phy-

sique et psychologique de tous les détenus victimes de torture, de prévenir cette pratique avilissante au moyen de la sensibilisation des éléments de la Force publique, des mesures nécessaires pour mettre fin aux gardes à vue prolongées dans les commissariats de police et postes de gendarmerie. La note propose aussi des rappels aux magistrats sur la nécessité de diligenter le traitement des dossiers des détenus, etc.

Des faits reconnus par la direction générale des droits humains, organe du ministère de la Justice pour qui la cause serait le manque de formation du personnel carcéral. Pour y remédier, Alphonse Dinard Mobanga Mokondji, directeur de cabinet du ministre de la Justice et des droits humains, proposait la tenue des états généraux. La RPDH que dirige Christian Mounzéo est une organisation non gouvernementale de promotion, de défense et protection des droits de l'homme au Congo.

Charlem Léa Legnoki

LITTÉRATURE

Réda Hoballah présente « Zénith et Nadir d'une vie »

Après sa sortie en France, Suisse, Belgique et sur plusieurs sites en ligne dont la FNAC en novembre 2014, « Zénith et Nadir d'une vie » a été présenté à la presse congolaise le mardi 3 février à Brazzaville.

Zénith et Nadir d'une vie, ce premier ouvrage du jeune auteur libanais de vingt sept ans né en Côte d'Ivoire et adopté par le Congo, il y a aujourd'hui quatre ans, est une oeuvre au contenu philosophique, psychologique et galvanisant. Ses visées, permettre à tout lecteur à s'armer de courage, de patience et pouvoir surmonter les différents obstacles de la vie. En effet, ce recueil de 92 pages, subdivisé en 36 thèmes, édité aux éditions Edilivre, (éditeur numéro 1 en France), est selon son auteur une invite aux Hommes épuisés par les circonstances de la vie qui sont amenés à lutter, en partant du point Zéro (nul ne peut atteindre l'aube sans passer par le chemin de la nuit). Zénith et Nadir traduisent respectivement le plus haut point et le plus bas point du parcours d'un homme. Le livre aborde plusieurs thèmes, notamment l'argent, la solitude, le silence, les meilleurs ennemis, la lassitude, l'amour, la gloire, la liberté, la tolérance, etc.

Expliquant les motivations qui lui ont conduit à rédiger ce livre, Réda Hoballah a indiqué que cela est une façon pour lui de se libérer et de partager l'expérience de son tourbillon d'apprentissage. L'auteur amorce son document par un questionnement au premier chapitre, « *Où pars-tu l'ami ?* ». Une interrogation qui selon lui, sous-entend de l'ingratitude de l'être humain qui a toujours tendance à s'éloigner de l'autre lorsque ce dernier se trouve dans



Réda Hoballah présente son ouvrage

son recueil : « *L'échec est demeuré dans la pénombre des conséquences de notre bêtise, la lumière est un pas plus loin, à la leçon des limites de notre connaissance ; l'Echec, quelle réussite !* ».

Malgré un rythme de vie très actif et un emploi du temps très chargé lié à son travail, Réda Hoballah aime trouver rencontre avec sa solitude pour écrire dans son temps libre. Il est d'ailleurs sur la finition de son deuxième ouvrage.

Selon lui, l'inspiration n'est pas une sensation contrôlée, elle

vient et "possède" l'écrivain à sa guise, et il dit « ne pas rencontrer celle-ci dans ses moments de bonheur, mais au contraire dans les épreuves imposées par la vie et par la chute du masque humain qui laisse dévoiler une laideur qui sert d'encre à sa plume.

Pour terminer, l'auteur du livre invite tout lecteur de celui-ci à découvrir la profondeur des attraits qui constitue le monde qui l'entoure et à réaliser que dans ce monde, rien n'est jamais acquis. Depuis sa sortie officielle en novembre dernier, plus de 1000 exemplaires ont été déjà vendus en France, Suisse et Belgique, à travers trois mille points de vente. Il est vendu à 14 euros en Europe et à 14 000F CFA au Congo. A Pointe-Noire l'ouvrage sera disponible dans quelques jours dans les points de vente habituels.

Faustin Akono

Faustin Akono

L'Espace culturel Yaro présente son programme du mois de février

Hip Hop, Slam, cinéma, conte, sketch sont au menu des rendez-vous culturels du mois de février à l'Espace culturel Yaro dans le 4e arrondissement Loandjili à Pointe-Noire.



La comédienne-conteuse Germaine Ololo / crédit photo «Adiac»

Après une année, 2014, riche en événements culturels, l'Espace culturel Yaro convie à nouveau le public à des réjouissances culturelles de bonne facture.

Le 12 février, les traditionnels rendez-vous du jeudi vont accueillir Shab Joe, qui fait du Hip Hop et Gilles Douta, le slameur, deux artistes qui ont émerveillé le public en janvier dernier lors de la 1ère édition du Festival international des Arts de Dolisie. Au menu de leur répertoire, des nouveautés mais aussi des anciens succès qui font leur gloire à Pointe-Noire. Dorénavant, l'Espace culturel Yaro ouvre son espace au cinéma. « Un foyer difficile » du réalisateur

Eddy Mikolo va ouvrir le 21 février la série des films que l'Association Ponton Films va désormais présenter au public. À la fin de la projection, une discussion autour du film sera ouverte entre le réalisateur et le public.

Le film « Un foyer difficile » est l'histoire de Tsimba qui va se marier avec une personne beaucoup plus âgée qu'elle. L'écart d'âge trop important entre les deux amants devient un véritable problème générationnel qui va ébranler le couple. Le scénario de ce film traduit le mélo drame que vivent de nombreux couples unis pas pour un amour sincère mais bien plus par un attrait du matériel. Une histoire au faite de la société actuelle avec ses innombrables facéties.

Le 26 février, à la faveur des rendez-vous culturels, le conte et le sketch seront associés. Seront présents à l'événement : Germaine Ololo, conteuse et Ifissa, qui s'illustrent dans le sketch.

Comédienne-conteuse, Germaine Ololo va présenter ses contes issus de la sagesse ancestrale et Ifissa, domicilié désormais à Dolisie est un maître du rire et de l'humour. Ex sociétaire du Groupe de Tonton Kabas, ses spectacles inspirés des faits sociaux courants constituent un véritable régal pour le public amoureux des histoires et des faits divers à la fois burlesques et humoristiques. À Travers ces spectacles, l'Espace culturel espère retrouver cette ambiance festive qui a prévalu en 2014.

Hervé Brice Mampouya

CINÉMA

« Le seigneur me déteste » en projection au Forum Mbongui

Les cinéphiles ponténégrins auront la chance de suivre en premier ce film du Congolais Ludovic Baker qui sort en salle le 15 février.

Dans ce film, le réalisateur ne laisse échapper aucun détail: la vie au foyer, le mariage, les conflits de sociétés et bien d'autres faits ont été condensés dans une même capsule afin de constituer une vraie histoire sans tabou pour le bonheur des passionnés du 7^e art. Ces derniers auront également le privilège de découvrir à travers des scénarios bien réfléchis de nouvelles images d'un film adapté à la réalité africaine. Il faut dire que ce film est réalisé dans un style beaucoup plus professionnel dont les faits évoquent irrésistiblement le quotidien des Africains en général et des Congolais en particulier. « *Le Seigneur me déteste* » est, d'une part, le fruit d'une expérience bien acquise et, d'autre part, le résultat d'un

travail d'équipe bien élaboré. En claire, Ludovic Baker est un acteur bien connu dans le domaine du cinéma congolais. Il a déjà fait ses preuves aux côtés d'autres acteurs de renommée internationale, notamment Gohou Michel dans « Mon demi-frère » Après son succès obtenu dans le film « Pour 30 millions de dollars », l'acteur congolais n'hésite plus à aborder des thèmes plus captivants qui posent aussi des questions de société.

Un nouveau film et un nouveau style. Apparemment « Le Seigneur me déteste » est un film qui se rapproche des nouvelles tendances cinématographiques. C'est un prisme qui traite de tout et fera sans nul doute la curiosité de bon nombre de téléspectateurs lors de sa projection prévue pour ce mois de février au Forum Mbongui.

Hugues Prosper Mabonzo

DÉMISSION DE CLAUDE LE ROY

Rien d'officiel...pour l'instant

La rumeur circule à Brazzaville depuis mardi matin, pourtant la démission de Claude Le Roy n'est pas officielle. Le sélectionneur national, rentré dans la ville océane ce mardi soir, est encore en poste à l'heure où nous écrivons ces lignes. Et, rappelons-le, il reste sous contrat avec la Fédération congolaise de football jusqu'en novembre 2015.

Après avoir atteint le premier objectif qui lui était confié, en bonifiant d'ailleurs la qualification pour la CAN 2015 par une participation, inespérée, aux quarts de finale, le natif de

l'Eure doit désormais conduire les Diables rouges à la victoire lors des Jeux Africains de Brazzaville, en septembre prochain. Mais si rien n'est officiel, il n'en reste pas moins qu'un départ du

technicien français est dans l'air du temps. Lors des interviews qui ont suivi l'élimination des Diables rouges, à Bata, Claude Le Roy est resté évasif sur son cas personnel, considérant à juste titre que la priorité était la pérennité de la sélection congolaise.

Mais en arrivant au Ledger Hôtel, lundi après-midi, le champion d'Afrique 1988 aurait tenu

un discours révélateur à son groupe. Des propos qui laissent présager une séparation entre le technicien et une fédération avec laquelle il ne s'entendait plus depuis la défaite face au Nigeria, lors de la 5e journée. Reste désormais à attendre que les protagonistes s'expriment officiellement. En espérant que chacun le fasse dans l'intérêt suprême du football congolais.

Car comme l'avait justement dit Claude Le Roy à ses joueurs et dirigeants dimanche matin : « *Ce qui importe pour les Diables rouges, c'est le nom de leurs adversaires lors des matchs amicaux des prochaines dates Fifa, les 23 et 31 mars prochains. La progression de ce groupe d'avenir passe par là.* »

Camille Delourme

MUSIQUE

Le groupe New Feeling lance son premier opus

«Vers la ruine», un album de six titres, en support CD, chanté en français et en langue vernaculaire a été présenté au public lors d'un concert organisé par l'Institut français du Congo (IFC).

Traque ; Mama Africa ; Ruine ; Brazza galère ; Sida, etc., autant de titres à découvrir dans cet opus qui est une auto-production du groupe. « *Nous l'avions réalisé avec nos moyens de bord. Nous n'avions pas eu de mécènes ou de producteurs* », comme l'a déclaré I Jah Man.

De son vrai nom Mayama Serge Roger Man Gino, I Jah, leader du groupe, affirme que le reggae est une passion et non une distraction. Et, il le pratique depuis 35 ans. « *Je me suis lancé dans cette musique en 1980, en ce temps-là j'étais encore très jeune, nous parcourions de longues distances à pieds, de Makélékelé jusqu'au quartier Petit-chose, un coin périphérique de Talangaï, situé dans le sixième arrondissement au nord de Brazzaville, avec nos radios cassette en main, traînons des foules qui nous accompagnaient jusqu'au lieu du spectacle. Nous le faisons justement pour une célébrité et non pour de l'argent. C'est maintenant qu'on a compris que le spectacle nécessite un cachet* », a-t-il fait savoir.

En effet, le reggae est une musique qui guérit, cette musique, dit Roger Mayama interpelle et conscientise. À travers elle, les gens se retrouvent.

L'artiste connaît une ascension car, après avoir chanter dans les rues il preste désormais dans les salles de spectacles. A vrai dire, I Jah man a été initié à cette musique par deux reggae, mans congolais rasta Kaya et Samba Ndou. Et, ses chansons parlent du social, du vécu. « *Je fais souvent des spectacles de rue, avant que je ne sois sollicité à jouer à l'IFC. Le spectacle que nous avons livré est le plus grand spectacle que je n'ai jamais présenté depuis que j'exerce ce métier. Ceci, grâce à un monsieur qui travaillait à l'IFC qui nous a vus jouer dans l'une des ruelles de Brazzaville. Il s'est intéressé au groupe et nous a programmés à présenter l'album. Je regrette que cette programmation soit faite à son absence car, son mandat avait déjà pris fin et il ne nous a pas vus jouer. J'en profite de l'occasion pour remercier de près ou de loin tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce spectacle* », a-t-il expliqué.

Selon Jean Claude Kodja, chorégraphe, ce concert a été une réussite, même si la salle n'était pas remplie mais, le public a apprécié favorablement la prestation et était émerveillé. C'est ainsi qu'il a demandé à l'artiste de reprogrammer le spectacle. « *La réussite d'un spectacle n'est pas la foule mais, c'est de voir des gens qualifiés pour cet art se déplacer pour venir participer. I Jah Man a invité keben, un artiste français a monté sur scène et à chanter avec lui dans un style propre à lui. J'ai vu à travers ce concert la grandeur de I Jah man qui a interprété l'une des chansons de Bob Marley, chanson qui a électrisé le public. C'était fantastique* », a-t-il reconnu.

Notons que le reggae man va livrer un spectacle en honneur le 6 février prochain, date de naissance de Bob Marley. Il s'agit pour l'artiste de valoriser cette date car, nombreux ne se souviennent que du 11 février, date de la mort de Bob Marley. « *Nous commémorons dans un même mois deux événements, la naissance et la mort de celui qui a popularisé cette musique* », s'est justifié I Jah Man.

Rosalie Bindika

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Les matchs de la 4^e journée reportés pour les juniors

La date à laquelle ces rencontres vont se disputer n'est pas encore fixée. La compétition, quant à elle, se poursuit en attendant la reprogrammation.

Malgré le report des matchs de 4^eme journée chez les juniors, la compétition suivra son cours normal. Les rencontres prévues le samedi 7 février, en clôture de la phase aller, soit la 5^eme journée, auront donc lieu conformément au calendrier de la compétition. Chez les juniors hommes, un seul match au programme. Celui-ci opposera Caïman à AS.B. Depuis le début du championnat, les deux équipes n'ont livré qu'un match chacune avec des résultats négatifs. Caïman a été battu lors de sa première sortie par Diables noirs (35-14) et AS.B vaincu par Club 57 (12-21). Les deux formations chercheront donc à décroché leur première victoire.

Chez les juniors dames, il y aura trois matchs. Patronage qui a deux victoires un nul sera aux prises avec Asel considéré comme leader de la compétition dans cette catégorie. Jusque-là l'équipe ne fait que renverser les adversaires qui se dressent sur son chemin. C'est cette donne que Patronage tentera peut-être de changer. Chose qu'Asel n'acceptera pas, étant favori sur le papier avec toutes les faveurs des pronostics. Le match réserve assurément des surprises au public sportif.



Une rencontre de handball crédit photo Adiac

Dans l'autre rencontre, Cara va en découdre avec la DGSP. Cette dernièrement équipe qui n'a pas encore enregistré une seule victoire aura l'obligation de déjouer les pronostics. Avec Cara, la tâche ne sera pas facile. Le tour reviendra ensuite à Abo-Sport et CS. EK de s'expliquer. Abo, du haut de son expérience, rendra sans nul doute la vie difficile à cette nouvelle équipe qui non seulement est à la première saison de son histoire mais aussi n'a pas encore remporté un match depuis le début de la compétition. Mais rien n'est joué d'avance, l'espoir est permis de part et d'autre.

Retour sur les résultats des seniors

Dans cette catégorie, les matchs se sont déroulés comme prévus. Les dames de l'Etoile du Congo sont venues à bout de celles de Cara 40 à 31. Tandis qu'Asel a courbé l'échine

devant Abo-Sport 23 à 31. Patronage a pris le dessus sur Diables noirs 37 à 19. Inter club a battu CS.EK 35 à 19. Chez les seniors hommes, la victoire la plus facile a été celle de l'Etoile face AS.B 15 à 0, par forfait bien sûr. Dans l'autre rencontre, Diables noirs n'ont pas vaincu Inter 2 qui a fini par l'emporter 42 à 28. Inter 1 s'est sauvé de justesse face à Caïman : 23 à 22, soit un but d'écart. S'agissant des rencontres de la 4^eme journée des juniors reportées, la probabilité est forte qu'elles se jouent avant la phase retour qui débutera le 14 février, sauf modification.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Première victoire de SMO en six matchs

Saint Michel de Ouénzé (SMO) est venu à bout de Cara 2-1 en ouverture de la 6^e journée. Une victoire qui a permis à l'équipe vainqueur de mettre fin à une série de défaites depuis le début de la compétition.

L'équipe du cinquième arrondissement de Brazzaville en avait assez avec des défaites. Battu lors de ses quatre premiers matchs avant de concéder un nul face à FC Kondzo à l'occasion de la 4^eme journée, SMO tenait à afficher ses ambitions de sortir de la zone de relégation. Dimanche dernier, l'équipe n'a donc pas fait cadeau à Cara pourtant favori sur le papier. La réalité de terrain a été telle que SMO à commencer à faire douter les Aiglons lorsqu'Oméni Boumabeka a ouvert la marque. Cara n'a pas trop tremblé pour autant puisque des minutes après, il est revenu à la hauteur de son adversaire sur un pénalty transformé par Guicha Bomania. 1-1 à la pause.

De retour des vestiaires, SMO a repris de l'ascendant. Kennedy Chadly

a inscrit le deuxième but de Saint Michel : 2-1. Finalement, le score n'a pas changé. SMO a désormais quatre points. L'équipe commence pour ainsi dire d'oublier ses défaites d'affilées face à Diables noirs 0-6, à la Jeunesse Sportive de Talangé (JST) 0-2, devant Etoile du Congo 1-4 et celle concédée face à la Jeunesse Sportive de Poto-Poto (JSP) 1-2. Après cette victoire, le plus dur pour SMO est de maintenir le cap pour les matchs à venir.

Les autres rencontres

Le deuxième match qui s'est joué à Brazzaville a opposé JSP à Tongo FC. Les deux équipes se sont neutralisées sur un score nul et vierge. A Dolisie, par ailleurs, l'Association Sportive Ponténégrine (ASP) s'est inclinée devant l'AC Léopards. L'équipe des Diables noirs a été tenu en échec par FC Bilombé qui lui a imposé un match nul de zéro but partout à Pointe-Noire. C'est par le même score que V. Club s'est séparé, dos à dos, d'avec JST.

Fin de la 6^eme journée

Cette 6^eme journée se poursuivra le mardi 3 février. A Brazzaville, FC Kondzo recevra La Mancha. En deuxième explication, Patronage sera face à Munisports. Dans la ville océane, les militaires de l'Inter club vont en découdre avec les Cheminots. Nico nicoyé, qui a deux défaites consécutives, aura affaire à Etoile du Congo pour se remettre en confiance.

Les résultats de la 5^eme journée

Patronage a fait jeu égal avec JSP 0-0. FC Kondzo et SMO d'un côté, Munisports et V. Club de l'autre ont également fait match nul de zéro but partout. Inter club a vaincu Diables noirs 1-0. ASP a battu Nico nicoyé 3-1. JST est venue à bout de Tongo FC 2-1. Cara s'est incliné devant Etoile du Congo par le même score. FC Bilombé a courbé l'échine devant La Mancha 0-2. Par ailleurs, l'AS Cheminots n'a pas fait mieux que subir la loi des Fauves du Niari 0-2.

R.N.M.